



Apparition
vers le Septentrion.
Non loing de Cancer
l'estoile chevelue,
Nostradamus
Café-cabaret,
29, rue Couillard

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

190 PAGES 14 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 24 NOVEMBRE 1979

83e ANNEE, No 279

GASPE - PERCE - ILES-DE-LA-MADELEINE - ABITIBI 60¢

QUEBEC 50¢



Jacqueline Barrette:
"vaincre la peur"

arts, page D-1

Le régime épargne-actions est populaire

économie, page B-8

L'ayatollah en cible

CLEVELAND (OHIO) (AP) — La crise entre Washington et Téhéran fait la fortune d'une entreprise de Cleveland: au cours de ces deux dernières semaines, elle a vendu au prix de cinq dollars pièce 5.000 jeux de flechettes dont la cible est constituée par un portrait de l'ayatollah Khomeiny.

sommaire

Annonces classées

G-1 à G-20, H-3 à H-8
Arts et spectacles D-1 à D-12
Bandes dessinées H-9
Bridge H-8
Carrières et professions F-2 à F-8
Décès H-10
Echecs H-7
Economie-finance B-8 à B-12
Feuilleton G-5
Habitat E-8 à E-11
Horoscope H-8
La bonne chère F-9 à F-11
Monde F-12, H-1 à H-12
Mot mystère H-3
Mots croisés H-5 et H-6
Où aller à Québec D-11
Pages documentaires B-1 à B-3
Patron G-19
Sciences B-4
Sport E-1 à E-7
Télévision D-12
Tourisme C-1 à C-10

météo

Nuageux avec quelques averses.
Max: 8. Demain, nuageux.

détails en page H-3

Problème général de salubrité

50,000 livres de poissons confisqués



Photo Ronald Labelle

Les captures de poissons augmentent au Québec, pendant que la qualité, elle, reste stable et diminue même. Le SOLEIL a mené une enquête sur la qualité du poisson. Aujourd'hui, ainsi que dans les éditions de la semaine prochaine, Florent PLANTE nous livre les résultats.

par Florent PLANTE

Depuis le 1er janvier 1979, dans la seule région de Québec, les inspecteurs du ministère fédéral de Pêches et Océans Canada ont confisqué chez certains détaillants et grossistes plus de 50.000 livres de poissons frais ou congelés devenus impropres à la consommation.

Cette année, sur les quais de débarquement du poisson ou à l'entrée des usines de transformation, les inspecteurs fédéraux auront rejeté probablement plus de 2 millions de livres de poissons ramenés par les pêcheurs québécois.

C'est ce qu'a déclaré au SOLEIL M. René Poirier, directeur du Service d'inspection des produits de la mer au ministère de Pêches et Océans Canada, à Québec. M. Poirier affirme que sur le plan de la qualité du poisson, les pêcheries québécoises et même canadiennes font face à un problème général de salubrité.

Le poisson frais ou congelé confis-

qué chez des détaillants et des grossistes de la région a été vérifié à la sortie des usines de transformation. Rendue à Québec, à cause de problèmes de manipulation, d'entreposage, de décongélation ou de mauvais soins, cette énorme quantité de poisson a été retirée de la circulation, d'ajouter M. Poirier.

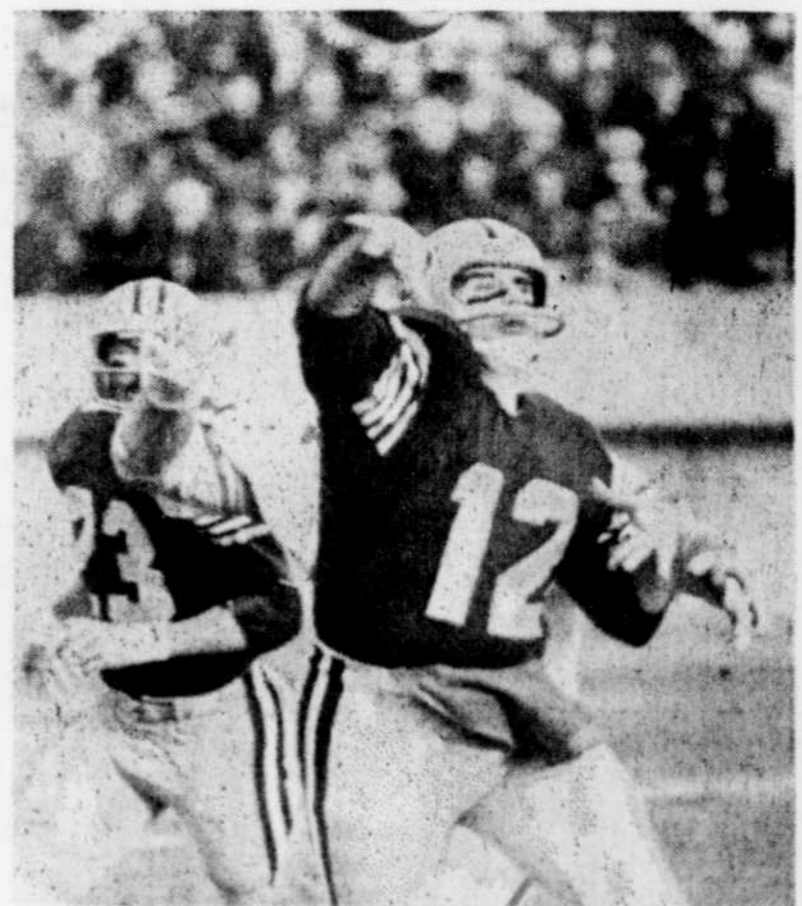
Mais il n'y a pas que les grossistes et les détaillants qui soient à blâmer. Le directeur du Service fédéral de l'inspection du poisson affirme que les problèmes originent sous l'eau. Il donne l'exemple de pêcheurs qui retardent parfois de trois ou quatre jours la levée de leurs filets maillants. A leur sortie de l'eau, les poissons sont morts depuis trois, quatre et même cinq jours.

Ceux qui pêchent à la palangre ou à la dandinette (jigger) prennent du poisson d'excellente qualité, mort depuis quelques heures à peine, et souvent, encore vivant. Mais comme leurs collègues qui pêchent au filet

(Suite à la page A2, 1re col.)

Trois jours après la démission

- Trudeau favorise maintenant la représentation proportionnelle **A-5**
- Jean-Luc Pépin ne sera pas candidat à la direction libérale **A-3**
- Ryan occupe désormais toute la place: la chronique de Gilles Lesage **B-1**
- Dalton Camp estime que la politique de bilinguisme a divisé le pays **B-2**
- Une femme à la tête des rouges? la chronique de Richard Daignault **B-2**
- Six discours de l'ex-premier ministre sur disque **A-5**



Les Eskimos favoris

Le quart-arrière Tom Wilkinson sera probablement celui qui dirigera l'attaque des Eskimos d'Edmonton, demain après-midi lors du match de la Coupe Grey, à Montréal. Les Eskimos sont favoris par six points pour l'emporter sur les Alouettes de Montréal.

page E-2



Américains à Téhéran

Une cinquantaine d'Américains, demeurant à Téhéran, ont manifesté leur appui à l'ayatollah Khomeiny. Entre-temps, le conflit entre l'Iran et les Etats-Unis a incité le président Carter à tenir, hier, un conseil de guerre à Camp David. L'Iran de son côté aurait décidé d'annuler ses dettes de \$15 milliards contractées à l'étranger.

pages H-1 et H-2

L'Etat et le SFPQ arrivent à un accord

par J.-Jacques SAMSON

Les 36.000 fonctionnaires syndiqués, membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec

- Une grève illégale a pris fin au Québec. Si on attend que les choses se tassent d'elles-mêmes ces grèves pourraient devenir monnaie courante avant longtemps, estime Jacques Dumais en éditorial. **page A6**
- Claude Vaillancourt fait un premier bilan des négociations du secteur public **page B-1**

(SFPQ) se prononcera à compter de lundi sur un projet de contrat collectif. Des accords sont intervenus hier.

Les négociations entre les représentants du gouvernement et ceux des fonctionnaires se sont poursuivies jusqu'en fin d'après-midi et ont permis, selon le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, d'arracher \$2 millions additionnels aux offres déposées à l'Assemblée nationale, le 21 novembre, par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, conformément aux dispositions de la loi 62 sur les propositions aux salariés des secteurs de l'Éducation, des Affaires sociales et de la fonction publique. Toujours selon M. Harguindeguy, les ouvriers membres du SFPQ retireraient de plus une rémunération supé-

(Suite à la page A2, 4e col.)

- autres informations en page F-1

50,000 livres de... (Suite de la première page)

maillant, ils jettent leurs prises dans des compartiments malpropres. Trop souvent aussi, les poissons ne sont pas recouverts et ils séchent au soleil.

Sur les chalutiers, en général, les gars s'intéressent uniquement au volume de leurs prises et n'apportent guère d'attention à la manipulation soignée de leur produit pour lui assurer une meilleure qualité, poursuit M. Poirier. Les cales sont divisées en compartiments qui peuvent contenir plus de 5.000 livres de poissons chacun. Or, les prises entassées dans le fond des compartiments sont littéralement écrasées.

Bref, tous les intervenants, depuis le pêcheur, le travailleur d'usine, le producteur, le grossiste et le détaillant devraient consacrer plus d'attention à leurs produits. C'est la qualité qui y gagnerait.

Les gouvernements

Le directeur du Service fédéral d'inspection du poisson admet sans hésiter que les gouvernements ont eux aussi une part des responsabilités dans ce dossier.

Tant et aussi longtemps que la qualité des poissons et fruits de mer ne sera pas régie par une bonne réglementation, nous perdrons notre temps, déclare M. Poirier.

Selon lui, des normes gouvernementales précises ainsi qu'une classification qui établirait des écarts de prix importants entre les différentes qualités de poissons et fruits de mer inciteraient les pêcheurs et les producteurs à ne rien ménager pour atteindre l'excellence, et par ricochet, les meilleurs prix.

Souvent, c'est l'inverse qui se produit, et M. Poirier donne l'exemple de deux chalutiers qui arrivent au quai le même jour avec chacun une pleine cargaison. Le premier accoste avec un produit pêché rapidement et d'excellente qualité. Le deuxième, moins chanceux, est allé chaluter plus loin, a perdu du temps, et ramène un produit de deuxième qualité.

Or, pour "sauver" le poisson, on débarquera en premier la cargaison de deuxième qualité. Mais pendant ce temps, le capitaine qui a ramené du poisson frais et d'excellente qualité voit sa cargaison se détériorer rapidement et devenir de deuxième qualité, en attendant qu'elle soit débarquée.

Selon M. Poirier, les normes fédérales actuelles sur la qualité du poisson sont incomplètes et trop générales. Elles peuvent se résumer en une seule phrase. Pour être "approuvé" par l'inspecteur fédéral, il faut que le poisson soit propre à la consommation humaine.

"C'est un fait que, de plus en plus, les importateurs américains privilégient les produits scandinaves aux produits canadiens et qu'ils offrent de meilleurs prix", avoue M. Poirier.

Le ministère fédéral des Pêcheries vient de rendre public un programme dans lequel il propose plusieurs mesures pour améliorer la qualité des produits canadiens de la pêche. Les grandes lignes sont: A) un programme de contrôle de la qualité aux usines de transformation; B) un programme de protection de la qualité du poisson lors du transport aux usines; C) le relèvement des normes de manipulation sur les quais de débarquement; D) un programme de certification des navires pour une meilleure qualité; E) un meilleur système d'inspection au débarquement ainsi qu'un système de classification sophistiqué et basé sur la qualité.

L'effort est louable et il devrait éventuellement porter des fruits, même si la rédaction définitive de tels règlements est extrêmement complexe. Les nouvelles normes devront s'adapter aux pêcheries terre-neuviennes, néo-écossaises, québécoises, etc, aussi bien qu'à celles du Pacifique. Et souvent, il n'y a que peu

de similitude entre ces pêcheries, poursuit M. Poirier.

De son bureau à Québec, M. Poirier dirige une équipe de 22 inspecteurs pour toute la province. 8 en Gaspésie, 3 aux îles de la Madeleine, 4 sur la Côte-Nord, 2 pour la région de Québec, et 5 inspecteurs à Montréal.

Ceux de la Métropole surveillent les importations (environ 30 millions de livres annuellement) ainsi que les opérations d'une quinzaine d'usines de transformation secondaire et tertiaire qui préparent des produits raffinés.

Selon notre interlocuteur, il ne faut pas croire que les pêcheurs québécois ont le championnat des poissons rejetés pour l'Est du pays. C'est pire à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse. Par contre, dans ces deux provinces, même si le volume des poissons rejetés et de deuxième qualité est supérieur, elles produisent une première qualité de poisson reconnue pour son excellence, et qui n'a pas d'équivalent au Québec.

M. Poirier donne comme exemple la marque de commerce High Liner, l'orgueil de la multinationale néo-écossaise National Sea Products.

Lundi: Le Québec enquê



photo Ronald Labelle

Voilà un des problèmes majeurs des pêcheries québécoises. De l'excellente morue pêchée en eau froide, fraîche, mais jetée pêle-mêle dans le bateau, piquée à la fourche lors du débarquement, étendue sur un quai certainement pas désinfecté.



Le soleil, Raymond Lavie

Docteurs Honoris Causa

L'université du Québec a marqué hier son 10e anniversaire en décernant quatre doctorats Honoris Causa à des personnalités québécoises. A l'avant-plan, M. Lionel Boulet, honoré pour son implication dans la vie scientifique québécoise. Assis, de gauche à droite, Anne Hébert, dont on a voulu souligner l'excellence de l'oeuvre littéraire, le président de l'université du Québec, Gilles Boulet, Jean de Grandpré, qui s'est signalé par son apport à la vie socio-économique du Québec et René Lecavalier, retenu pour sa contribution exemplaire à la cause de la langue française.

L'Etat et le... (Suite de la première page)

rieure aux offres formulées par le gouvernement au Front commun.

Les négociateurs du SFPQ consultaient aujourd'hui les 1.000 membres du comité de coordination du syndicat et le bureau de négociations se réunira dimanche soir pour formuler une recommandation aux membres avant la tenue d'assemblées générales dans les 195 sections locales à travers le Québec. M. Harguindeguy ne pouvait presumer hier de cette recommandation mais il a exprimé sa satisfaction sur les accords aux tables de négociations... Des réponses étaient-toujours attendues, en début de soirée, de la part de la partie patronale sur trois

points mineurs en suspens, mais qui ne justifiaient pas le recours à des moyens de pression pour obtenir satisfaction, de l'avis même du président du SFPQ. Il s'agit d'écarts entre les offres et les demandes sur des primes de fin de semaine, de la rémunération pour un remplacement à un poste supérieur et de la réduction de la semaine de 40 heures pour environ 1.500 membres encore affectés à de tels horaires.

M. Harguindeguy n'utilise pas les termes traditionnels "entente de principe" mais parle plutôt d'accords et de fin des négociations. Il précise qu'aucun texte ne sera paraphé par les

représentants des deux parties avant lundi. Jusqu'à l'adoption de la loi 82 qui force les organisations syndicales visées à soumettre à leurs membres les plus récentes offres patronales avant le 28 novembre 1979, M. Harguindeguy soutenait qu'une consultation générale des 36.000 syndiqués du SFPQ pouvait difficilement être complétée en moins de trois semaines.

Il a été impossible en soirée hier d'obtenir des informations sur un délai possible à accorder au SFPQ.

Le contrat collectif des fonctionnaires provinciaux est expiré depuis le 30 juin 1978.

LOTÉRIES

MINI-LOTO

404,737

LOTO 6/36

1-3-14-18-22-29

numéro complémentaire: 4

LA QUOTIDIENNE

5-4-0



Extraits de la collection Jean-Claude de Neuville

1071 AVENUE DES ERABLES, QUÉBEC, 647-1836



Sylvie

Coupe sans mèche en forme

Mireille

Permanente sans mèche en forme

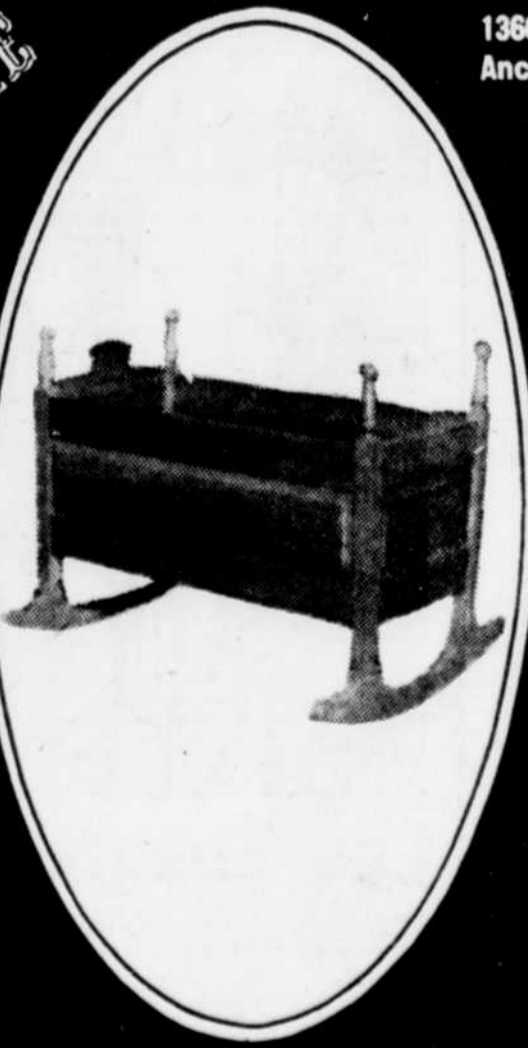
Pierrette

LE TUB EST OUVERT DU MARDI AU VENDREDI. LE DERNIER RENDEZ-VOUS EST A 18H30 TOUS LES SOIRS.



L'ENCOIGNURE

1360, Notre-Dame Ancienne-Lorette - 871-2131



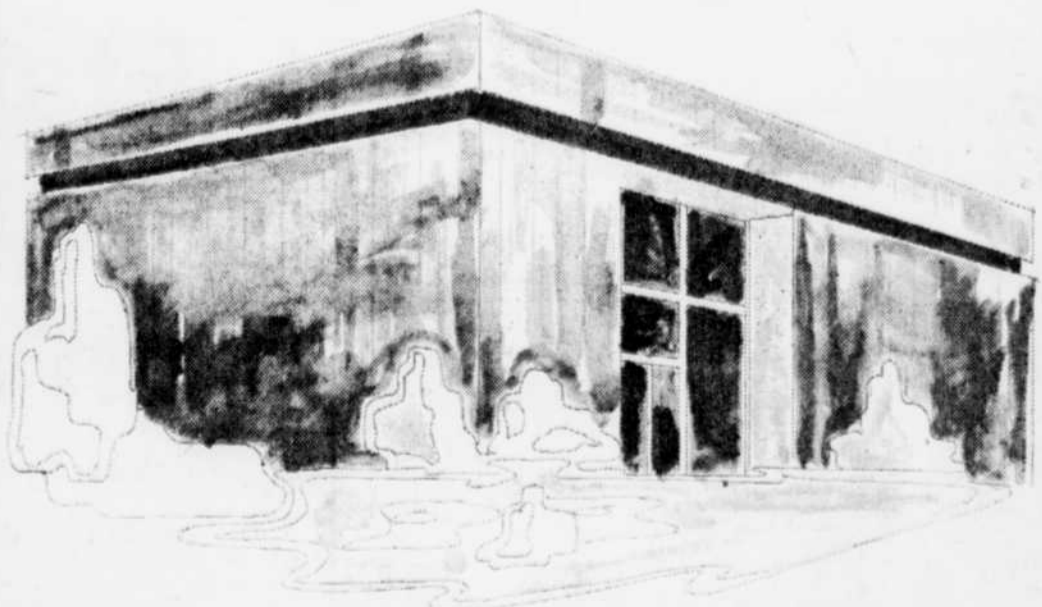
LIVRAISON GRATUITE PAR TOUT LE QUÉBEC

Dépliant illustrant une partie de la collection de plus de 200 meubles disponible gratuitement sur demande postale.

Reproduction Bercou Polardy No 226 Fin XVIII siècle Betoell Coll. Canada Steamship Lines

\$289

le **NOUVEAU**
REVÊTEMENT MURAL
D'ACIER PRÉPEINT
TOLBEC
SE POSE SANS PROBLÈME
MÊME L'HIVER



■ CHOIX DE COULEURS
■ JAUGES 26 ET 30
■ DEUX MODÈLES

■ LIVRAISON RAPIDE
■ QUINCAILLERIE ET
■ MOULURES ASSORTIES



FABRIQUÉ À QUÉBEC
ACIER CABEC INC.



1780, ROUTE DE L'AÉROPORT, ANCIENNE-LORETTE G2E 3L9 - 418-872-3738

Succession de Trudeau

Jean-Luc Pépin laisse la place à un anglophone

par Léonce GAUDREAU
envoyé spécial du Soleil

OTTAWA — M. Jean-Luc Pépin ne sera pas candidat à la direction du Parti libéral du Canada au printemps prochain. A moins que Jack Horner ne soit sur les rangs!

Sa décision est fondée non pas sur un désintéressement pour la succession de Pierre Elliott Trudeau, mais sur son respect de la pratique de l'alternance qui a depuis 75 ans marqué le leadership du Parti libéral. Il appartient maintenant au Canada anglais à donner un chef au Parti libéral. "Voyons maintenant ce qu'il a à nous offrir", de dire M. Pépin, tout en ajoutant que si le candidat émergeant était jugé inacceptable aux francophones, sa décision pourrait alors changer.

Au cours d'une substantielle entrevue accordée au SOLEIL à ses bureaux de député à Ottawa, au lendemain de la démission surprise de M. Trudeau, l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce a réfléchi librement sur le "règne Trudeau", sur le Parti libéral et sur le Canada.

Même si la coutume veut qu'après le départ de M. Trudeau le Parti libéral se choisisse un chef issu des rangs anglophones, les observateurs ont rapidement soulevé l'hypothèse de sa candidature. Hypothèse soulevée d'autant plus directement qu'il n'a pas été associé directement à l'ère Trudeau, ni à ses succès et, surtout, ni à ses échecs des dernières années, contrairement à ce qui fut le cas pour les deux autres "colombes" Marchand et Pelletier ou pour d'autres qui sont entrés en politique à cause de Trudeau. Il est entré aux Communes avant Trudeau. Élu pour la première fois dans Drummond en 1963. M. Pépin a été défait par un créditiste aux élections générales de 1972 qui ont passé à deux sièges près de coûter le pouvoir aux libéraux.

Sept ans plus tard, il perçoit cette défaite comme une fortune providentielle. Alors que M. Trudeau perdait le pouvoir le 22 mai dernier, M. Pépin faisait une rentrée aux Communes en défaisant un conservateur dans la circonscription d'Ottawa-Carleton. Entre-temps, il entreprit trois "croisades" comme il le dit lui-même: dans le commerce international avec l'Interimco; et aux présidences successives de la Commission anti-inflation et de la Commission sur l'unité canadienne, mieux connue sous le nom de Commission Pépin-Robarts. Les deux dernières missions que lui a confiées M. Trudeau lui ont permis de se faire connaître davantage dans l'ensemble de la population canadienne que ses trois années à l'Industrie et au Commerce.

Représentation proportionnelle
A 55 ans, c'est donc un Jean-Luc Pépin dont l'avenir politique paraît encore prometteur que LE SOLEIL a rencontré cette semaine. Voici quelques idées principales qui ressortent de cette entrevue.

• Si la représentation proportionnelle avait existé aux Communes, M. Trudeau n'aurait pas été obligé "d'acheter un Jack Horner"

ou M. Clark n'aurait pas eu à faire appel à des sièges de sénateur pour compenser les disparités dans la répartition des sièges aux Communes. Transfuge conservateur de l'Ouest, réputé pour ses attaques contre le bilinguisme, Horner a tout de même été reçu chez les libéraux pour finalement occuper précisément le même ministère (l'Industrie et du Commerce) que M. Pépin avait dû abandonner en 72. M. Pépin a présenté récemment une motion pour ajouter une soixantaine de députés, qui seraient alors choisis pour donner une meilleure représentation aux régions, donnant ainsi aux conservateurs quelques sièges de plus au Québec et de même aux libéraux dans l'Ouest canadien;

• Le départ de Trudeau ne marque pas la fin du "french power", il trouve d'ailleurs d'une belle contradiction que des gens — comme René Lévesque — qui ont ridiculisé cette expression pendant tant d'années et annoncent aujourd'hui la fin du "french power". Ce pouvoir peut se manifester aussi dans l'opposition. M. Pépin donne alors l'exemple de l'acceptation rapide par le gouvernement conservateur du rapport recommandant le bilinguisme dans les communications aériennes. M. Clark est en quelque sorte le produit du changement réalisé depuis 10 ans. Même chez les conservateurs, on reconnaît maintenant la nécessité d'avoir un premier ministre bilingue;

• Le gouvernement libéral aurait été réélu si M. Trudeau avait réussi à rapatrier la constitution canadienne. M. Pépin affirme que M. Trudeau n'a pas réussi dans les choses les plus visibles, celles que la population aurait retenues comme le rapatriement ou les amendements à la constitution, mais on oublie qu'au-delà de réformes formelles, il a permis une redistribution du pouvoir fiscal et une croissance des juridictions provinciales en matières sociales, d'immigration ou de relations internationales;

• Sans être un homme d'une souplesse extraordinaire, M. Trudeau était beaucoup plus flexible qu'il n'en paraissait. Il s'est conformé extérieurement à l'image — à laquelle il a lui-même contribué — qu'il avait dans la population comme étant un homme de principe, inflexible. L'inverse n'est pas plus vrai pour M. Clark, qu'on dit pourtant prêt à vouloir tout donner aux provinces.

Enfin, M. Pépin a beaucoup discuté de questions constitutionnelles et un peu de ses relations avec M. Trudeau.

"Je ne suis pas un gars à qui il se confie, mais je suis un gars à qui il confie", a-t-il laissé échapper à un certain moment — en notant au passage avec plaisir le jeu de mots — pour bien faire comprendre qu'il ne faisait pas partie du cercle d'amis intimes de M. Trudeau, quoique celui-ci lui ait confié des tâches qui, pour les accepter, demandaient un certain culot comme il le dit lui-même. Parlant de ses deux commissions (anti-inflation et unité canadienne), M. Pépin a affirmé qu'il aurait pu sortir de ces missions amoché et complètement brisé. Mais aujourd'hui, en excellente santé politique, il rappelle que dans la vie, il faut prendre des chances.

LA SEMAINE DE LA JUSTICE

Les étudiants de secondaire III à l'école secondaire de Saint-Agapit, dans le comté de Lotbinière, vont se souvenir longtemps de la Semaine de la justice. Beaucoup mieux que de beaux discours sur la protection de la jeunesse ou la délinquance, c'est le témoignage de deux jeunes détenus, Linda et Marc, qui fut l'événement marquant de cette semaine.

Linda a 22 ans; elle est détenue à la prison Gomin. Marc, lui, n'a que 19 ans. On l'a envoyé au centre de détention d'Orsainville. Pendant deux jours, Marc et Linda ont accepté de lever le voile sur leur vie. Les étudiants ont trouvé réponse à toutes leurs questions. C'est ce témoignage, bouleversant de sincérité, que nous aimerions vous transmettre.

Anne-Marie Voisard

Linda, 22 ans: "Pogner huit mois, ça fait réfléchir..."

"Ça fait deux mois que j'suis en prison. J'ai 'pogné' huit mois pour fraude et vol. Ça fait réfléchir.

"J'venais d'avoir 19 ans quand j'suis partie de chez nous. J'avais commencé à me tenir avec un gang qui fumait de la dope. On buvait de l'alcool. Le soir, j'entraîs pu à la maison. La mère a dit: "Ça va faire". Là j'ai fait ma valise, puis j'suis partie.

"Ensuite, j'ai perdu ma job. Il y avait la dope, l'alcool, la danse. J'ai

fait des gaffes. J'ai fini par me faire pincer.

"En prison, c'est pas si au boutte que ça. Faut que tu suives les règlements. C'est bien sévère.

"Pour passer le temps, ils me font travailler. J'fais du rembourrage. Mais là aussi ils nous surveillent. Il y a des garçons qui travaillent avec nous. Quand ça fait deux ou trois mois que t'es en dedans, puis que tu vois un beau mâle... L'autre jour, il y a une fille qui s'est

fait prendre. On lui a coupé les sorties.

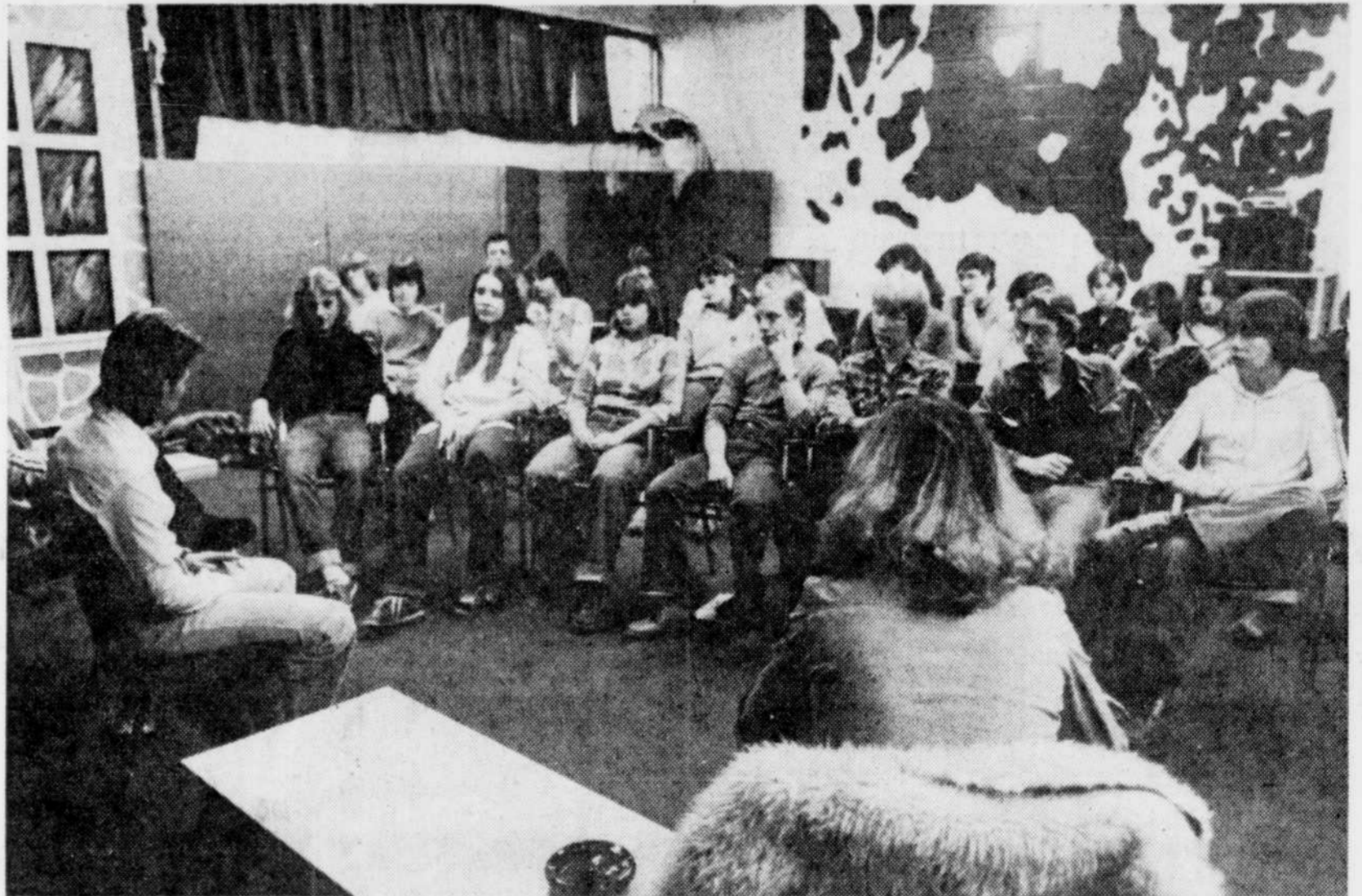
"Moi, j'ai eu mon premier congé en fin de semaine passée. Où je reste, il y a à peu près 50 blocs à appartements. Tout le monde sait que j'suis en prison. Quand ils m'ont vue, ils ont pensé que je m'étais sauvée. C'était plein de mères dans les fenêtres.

"A la prison, on est seulement huit. La plus jeune a 19 ans, la plus vieille, 65 ans. C'est bien tranquille,

sauf la nuit, les murs craquent. Il paraît que c'est un vieux château.

"Le soir, tout le monde se couche à 10h. Pour s'occuper, on écoute la télévision. On peut faire du tricou ou bien de la céramique.

"Quand j'vas avoir fini mon temps, j'pense continuer à travailler dans le rembourrage. Le salaire est pas haut, puis tu fais 40 heures par semaine. Y a pas grand monde qui veut aller travailler là."



Deux jeunes détenus rencontrent les étudiants de l'école secondaire Beurivage, à Saint-Agapit.

Le Soleil, Jean Vallières

Marc, 19 ans: "J'voudrais faire comme tout le monde..."

"J'ai été arrêté à cause de la dope. C'est pas la première fois. J'ai déjà été pris aussi pour des vols à main armée. Puis des p'tits recels.

"Au mois d'août, j'ai été condamné à un an. Avant j'ai déjà eu une sentence de quinze mois. Deux autres fois, j'ai 'pogné' huit mois. La dernière fois, c'était trois mois."

Marc est un gars intelligent, brillant même. Il tient son auditoire en haleine, dès le début.

"Mon père est mort, j'avais 10 ou

11 ans. Ma mère nous a tous placés. J'voulais plus rien savoir de la famille. J'suis rentré dans une gang de bicyclette.

"A 12 ans, j'ai fait mon premier hold-up. C'est là aussi que j'ai fumé mon premier joint. J'étais nerveux. Mon partenaire m'a dit: 'essaye ça'.

"Aujourd'hui, j'suis 'tanné'. J'voudrais faire comme tout le monde. Avoir ma boîte à lunch pour aller travailler, avoir ma p'tite femme à la maison.

"J'ferais n'importe quoi pour travailler. Y a pas de sot métier. J'ai une job d'assurée en sortant. Mon boss est venu me voir. Il a promis qu'il va me reprendre.

"Mais il faut que je fasse attention à la boisson, puis à la dope. La dernière fois, quand j'suis rentré d'dans, j'me fixais. J'me piquais avec une seringue. J'étais bien obligé de voler. J'avais besoin d'argent. Ma job, c'était d'aller chercher des bijoux.

"Depuis que j'ai un tuteur, ça va mieux. C'est un gars marié qui a des enfants. Quand j'suis gelé, il vient me voir. Pour une fois qu'il y en a un qui s'occupe de moi.

"J'ai 19 ans, j'aimerais ça commencer une nouvelle vie. J'suis 'tanné'. Avoir une autre sentence, j'accrocherais.

"Qu'est-ce que tu veux dire?", a demandé quelqu'un. "J'me pendrais!"

CORRECTIONS

Veillez noter qu'il s'est glissé quelques erreurs en page 4 de

l'encart TELE CUISINE inséré dans le **PERSPECTIVE** de cette semaine.

— Les illustrations des articles no 1 et no 3 ont été inversées.

— A l'article no 2 H3913, l'ensemble comprend 9 morceaux. Le prix de \$26 inclut une grande coquille St-Jacques de 27 cm, 4 petites coquilles individuelles et 4 fourchettes appropriées.

Notez que la taxe provinciale de 8% s'applique à tous les articles de cette page 4 Club d'Escompte TELE CUISINE.

MAIL ST-ROCH
SITE EXCEPTIONNEL
MAGASIN 400 à 1,500 PIEDS
éclairage, chauffage, air climatisé
TAPIS, LOCAL FAVORABLE POUR
TOUT GENRE DE COMMERCE
529-7294

DE LA MUSIQUE PLEIN LE COEUR
Connaissance de soi et croissance personnelle à travers la musique.
Sessions intensives les fins de semaine.
Inf. Hélène Gaudreau, psychologue
Ressources psycho-vest
630, St-Cyrille-ouest,
Tél.: 683-5894

Lapointe, Lord & Boutin
Avocats

1433, 4e Avenue, Limoilou
647-4655

MIAMI

CONDOMINIUM A LOUER
1 DEC. au 15 JANV.
522-6001
523-1263

BUREAUX A LOUER

Espaces pour bureaux, 5,000 p.c. en tout ou en partie. Aménagés selon vos exigences. Très grand stationnement. Coin bout. Hôtel et Masson.
LES SAULES, QUEBEC
871-7513
842-7294

PRIX SPECIAUX

"PARTIES" DE NOËL
de 50 à 500
DISCO-CLUB
30-90
Tél.: 524-2040

INTERIEUR CHAUFFÉ

REEL REER

INFORMEZ-VOUS:



CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229 est, boul. Charest. Tél.: 529-3353
VOTRE ARGENT RÉGIONAL D'EXPANSION

POUR LE JOUR OÙ

L'HUILE VIENDRAIT À MANQUER...

Faites que votre fournaise à air chaud fonctionne aussi à l'électricité.

- Un simple élément suffit
- Une double sécurité en résulte
- GUILLOT vend et installe ces éléments qui rendent possible le chauffage à l'huile ou à l'électricité à partir d'un même système.

Informez-vous: 661-9211

GUILLOT

TOUT L'HOMME EN SANTÉ



Par Louis Turgeon. Un livre de 675 pages, 200 recettes. \$20.00

Surmontez vos troupes de santé par l'alimentation correcte. En septembre 1978, Carole Cloutier rencontre Louis Turgeon à PARLE... PARLE... JASE... JASE... où il est invité à donner de l'information sur son livre TOUT L'HOMME EN SANTÉ. Une conversation s'engage: — M. Turgeon, j'ai un trouble de corde vocale... imaginez le stress... Mes contrats... Peut-on faire quelque chose par l'alimentation...? — Oui, Mais... voyez... le temps manque... je vous écrirai de Québec... votre carrière va continuer. — Louis Turgeon? A la loterie de la santé il m'a fait gagner le gros lot... dit Carole.



DANS LES LIBRAIRIES SUIVANTES:
Boutique du Livre, Gagneau Lité
Librairie Canadienne, Institut du Livre,
Éditions Françaises, Librairie l'Action, Sears, Eaton.
L'auteur a 78 ans
Éditeur: Les Études de la Nature Humaine Québec. Tél.: 523-3259

Pétrole: l'impasse persiste entre MM. Clark et Lougheed

OTTAWA (PC) — Le conflit sur le prix de l'énergie entre Ottawa et l'Alberta se résume toujours au partage des revenus provenant de l'éventuelle hausse des prix intérieurs du pétrole et l'on ne pense pas qu'une brève rencontre de MM. Joe Clark et Peter Lougheed, en fin de semaine, règle la question.

Vancouver qu'il étudiera les pouvoirs fédéraux pour imposer le point de vue fédéral s'il n'y a pas de progrès d'ici dix jours.

Il a signalé que le gouvernement national disposait de certains pouvoirs qu'il pourrait bien utiliser.

Le premier ministre du Canada et celui de l'Alberta seront tous deux à Montréal demain pour la route de la coupe Grey et pourraient bien discuter de nouveau, mais, aux dernières nouvelles, ils ne semblaient pas près d'une entente.

Pendant ce temps le ministre des Finances, M. John Crosbie, déclarait aux Communes que le gouvernement fédéral devait encaisser une partie des revenus supplémentaires pour financer la mise au point de nouvelles sources d'énergie dans l'intérêt national.

ment d'Ottawa veut cet argent des revenus supplémentaires pour amortir le choc d'une hausse du prix du pétrole et pour financer des projets qui pourraient conduire le pays à l'autosuffisance en énergie dans les années 1990.

D'autre part, l'Alberta, principal producteur de pétrole du Canada, veut garder presque tous les nouveaux revenus pour financer les nouvelles explorations et exploitations. L'Alberta soutient que le pouvoir central ne devrait taxer que les profits non réinvestis et non pas tous les nouveaux revenus.

Le désaccord tourne autour de la méthode de perception des nouveaux revenus.

M. Clark veut pour Ottawa 50 pour 100 des revenus au-dessus des hausses annuelles de \$2 le baril, 45 pour 100 du solde allant à la province et cinq pour 100 à l'industrie.

L'accord actuel sur le partage des revenus accorde 45 pour 100 à la province, 45 pour 100 à l'industrie et dix pour cent à Ottawa.

Au cours de sa conférence de presse, hier, M. Clark a fait savoir qu'on songeait à une hausse de \$4 à \$4.50 le

baril de pétrole, ce qui ferait monter de 15 à 20 cents le gallon d'essence et de mazout.

Le but est de rattraper graduellement le prix américain, qui est actuellement d'une dizaine de dollars plus élevé que le prix canadien de \$13.75 le baril.

Le Canada voudrait parvenir à l'auto-suffisance avant 1990.

Le 9 novembre dernier, M. Clark s'était fixé jusqu'au 17 novembre pour régler cette question. L'échéance est maintenant reportée à deux semaines plus tard.



Le premier ministre Joe Clark a fait savoir, hier, qu'il songeait à imposer une hausse de \$4 à \$4.50 le baril de pétrole, si aucune entente n'intervenait avec l'Alberta pour fixer le prix du pétrole d'ici une dizaine de jours.

Autre promesse électorale mise au rancart

BURNABY, B.C. (d'après CP et UPC) — Le premier ministre Joe Clark a déclaré, hier, que son gouvernement n'avait pas l'intention de donner suite à sa promesse électorale de réduire les impôts lors de la présentation du premier budget progressiste-conservateur le 11 décembre prochain.

"Nous ne serons pas en mesure de réduire les impôts", a-t-il dit au cours d'une interview télévisée réalisée à Burnaby, en banlieue de Vancouver.

Une des principales raisons invoquées par le premier ministre pour ne pas remplir sa promesse est l'importance du déficit du gouvernement fédéral.

Le ministre des Finances, M. John Crosbie, avait déclaré en juin dernier que le déficit annuel de plus de \$11 milliards qu'il avait hérité de l'ancienne administration libérale ne permettait pas au nouveau gouvernement de tenir sa promesse de réduire les impôts.

M. Clark a ajouté que les Canadiens traversaient une période difficile et qu'ils devaient se serrer la ceinture.

JUSQU'À 14%
INTERET SUR LES DEPOTS A TERME
 * Aucuns frais * Taux sujets à confirmation

Votre Caisse d'Entraide Economique
 Institutions inscrites à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

CHARLEVOIX	435-2522	BEAUCE-NORD	387-4747
BEAUPORT	663-7816	BEAUCE-SUD	228-7282
CHAUVEAU	626-8546	AMIANTE	338-8548
LA CAPITALE	529-0325	BOIS-FRANCS	758-1578
PORTNEUF	337-6771	CHANDLER	689-6606
STE-FOY	653-1660	GASPE	368-2414
TEMISCOUATA	854-2650	MATANE	582-5353
DORCHESTER	625-9601	BONAVENTURE	392-4491
LOTBINIERE	728-4080	RIMOUSKI	723-2327
LEVIS	833-6384	STE-ANNE-DES-MONTS	763-5505
MONTMAGNY	248-4822	MANICOUAGAN	589-5739
K.R.T.	862-7241	SEPT-ILES	962-6591

Le Style Cambridge...



Sous le signe de l'élégance classique, la pure laine donne le ton à ces tenues traditionnelles. Deux variantes: la veste droite ou croisée... deux superbes façons d'entrer de plain-pied dans la saison automnale.

Rudy Lessard
 Place Laurier — 653-2525

Mc INTOSH • ADVENT • SCOTT • THORENS

Notre réputation est notre meilleur atout

AUDIO LIGHT INC.
 Tout en stéréo
 652, St-Ignace, Québec — 529-6664

REVOX • A.D.C. • SUPEX • KOSS • ALTEC LANSING • DAYTON WRIGHT

Pétro-Canada: détails connus avant Noël

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre Clark a dit espérer, hier, pouvoir faire connaître avant Noël les détails du projet gouvernemental pour remettre Pétro-Canada au secteur privé.

M. Clark a signalé que le

rapport d'un groupe de recherche à ce sujet contenait "le germe d'une idée très intéressante", que le gouvernement se devait de développer.

Le projet gouvernemental, une fois mis au point, sera déposé aux Communes sous forme d'une loi, a expliqué M. Clark.

Oléoduc

Par ailleurs, le premier ministre Clark a aussi annoncé son intention, hier, de téléphoner au président américain Jimmy Carter, avant le 6 décembre, pour lui vanter les avantages d'un oléoduc canadien devant transporter le pétrole de l'Alaska aux Etats-Unis.

M. Clark a ajouté que si M. Carter ne semblait pas favorable au projet de la société Foothills Pipelines, il attirerait alors son attention sur celui de la société Trans Mountain Pipe Line.

Le Canada redoute un projet américain de pétroliers le long des côtes de la Colombie-Britannique, à cause des dangers pour l'environnement.



Le sectionnel Sophistica pour changer l'ambiance

De Pierre à Jean à Jacques, on ne reconnaît pas le Sophistica. Il serpente le séjour ou se brise en monopieces. Des angles, chauffeuses et tabourets qui portent bien leur nom: Sophistica. Tel qu'illustré: 3 angles, 2 chauffeuses, et un tabouret: \$1875.

universdécor

3070, chemin St-Louis
 Ste-Foy
 Tel.: 658-0664

TIMBRES GRATUITS
 100 DIFFERENTS
 TIMBRES DU
 MONDE ENTIER

ODONTOMETRE 2" x 5"
 En plus, liste de paquets et odontomètre gratuits. Cette magnifique collection vous est offerte afin de vous faire connaître nos approbations.

Inclure 25 cents pour frais de manutention.

REG.
 100 TIMBRES CANADA \$1.00
 100 TIMBRES E.-U. \$1.00
 Spécial: deux pour \$1.25

CENTRE PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC INC.
 296, DE LA COURONNE
 QUÉBEC 2, QUÉ., G1K 6E8
 529-4412

BIRKS
 vous offre non seulement la gamme des montres

ROLEX
 mais aussi le professionnalisme qui se doit.

BIRKS
Joilliers

Trudeau favorise la représentation proportionnelle

par Françoise COTE

MONTREAL (PC) — Non seulement l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau,

parlant maintenant comme le simple citoyen qu'il a choisi de redevenir, favorise-t-il la représentation proportionnelle au Parlement canadien,

mais il serait prêt à aller plus loin encore que ne le fait la recommandation de la Commission Pepin-Robarts. C'est ce qu'il a laissé hier

comme testament politique, le premier de plusieurs autres, dit-il, aux centaines d'étudiants de l'École des Hautes Etudes commerciales de l'université de Montréal. Très décontracté, visiblement plus serein et avec juste une pointe d'humour, M. Trudeau a répondu à 11 questions, toutes sauf une, reliées à la conjoncture constitutionnelle Québec-Canada.

Les étudiants ont réservé une véritable ovation au chef démissionnaire du Parti libéral du Canada, qui a saisi l'occasion de cette rencontre organisée depuis déjà un certain temps, pour bien démontrer qu'il n'entend pas se désintéresser des questions politiques bien au contraire.

S'identifier au pays

C'est en réponse à la question d'une étudiante, que M. Trudeau a discuté de la représentation proportionnelle, qui appliquée selon la recommandation de la Commission Pepin-Robarts pourrait ajouter 60 sièges à la Chambre des Communes, qui compte actuellement 282 députés. Les sièges additionnels seraient alloués aux partis politiques proportionnellement au vote populaire qu'ils auront recueilli dans les régions, à la suite de chaque élection générale.

Une étude a montré que l'application du mode de représentation proportionnelle proposé à la suite de la dernière élection aurait donné 22 sièges de plus aux conservateurs; 24 aux libéraux, 11 au néo-démocrates et trois aux créditistes. Cela signifie également que le

gouvernement du premier ministre Clark aurait pu être défait lors du vote en Chambre sur la motion de défiance de l'Opposition l'automne dernier.

M. Trudeau n'a pas mentionné dans son exposé ces chiffres, mais il a dit que l'un des principales difficultés pour gouverner le Canada, c'est le système actuel de représentation à la Chambre des Communes qui fait que le nombre de sièges obtenus par chaque parti ne représente pas véritablement l'appui populaire qu'ils ont reçu de l'électorat.

"Il est difficile de parler au nom de la nation, pour un premier ministre qui n'a pas derrière lui aux Communes des députés de toutes les régions. Il lui est difficile d'imposer une politique dans une province où il n'a pas ou peu de députés. C'est le cas actuellement pour le premier ministre Clark avec le Québec, comme ce le fut pour moi avec l'Alberta", dit M. Trudeau.

Actuellement les libéraux fédéraux ne comptent que trois sièges aux Communes à l'Ouest de l'Ontario en ayant cependant recueilli depuis une décennie en moyenne 29 pour 100 du vote populaire. Pour leur part, les conservateurs n'ont que deux ou trois députés au Québec avec moins de 20 pour 100 du vote.

Onze principes Ryan

Auparavant l'ex-premier ministre Trudeau avait affirmé que les 11 principes pour un fédéralisme canadien de l'avenir tels que formulés récemment par M.

Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec (PLQ), dans une entrevue, constituent "une bonne base" pour le fédéralisme renouvelé. Il a aussi mentionné comme documents utiles les rapports des Commissions Laurendeau-Dunton et Pepin-Robarts ainsi que le document publié par l'ancien gouvernement libéral "Le temps d'agir".

Pour ce qui est des frictions possibles entre les libéraux fédéraux et les libéraux provinciaux du Québec, M. Trudeau a dit qu'il est sain qu'ils y aient des points de vue différents, ajoutant que cela constitue même une des richesses du fédéralisme.

Quand on lui a demandé pourquoi les Québécois devraient dire oui à un pouvoir anglais à Ottawa maintenant que le "French Power" n'y est plus, M. Trudeau a entrepris de démythifier cette question de "French Power".

"Ce que nous avons voulu faire lorsque nous sommes partis pour Ottawa, alors que la Révolution tranquille poussait vers une autonomie toujours grandissante, c'est prouver aux Québécois que s'ils le voulaient, ils pouvaient faire leur marque à Ottawa.

"C'est dans ce sens là qu'il y a eu un "French Power", que l'on a d'ailleurs pu croire un peu exagéré. C'est qu'à

un moment donné il y avait le gouverneur-général, le premier ministre, le président du Sénat, celui des Communes, le juge en chef de la Cour suprême, des francophones étaient à la tête de la Gendarmerie royale, des Forces armées canadiennes, d'Air Canada, de l'Office national du Film, du CRFC.

A la faveur des questions, M. Trudeau a largement discuté du Livre blanc du gouvernement québécois, montrant qu'il le connaît bien. Il a aussi dit que c'est grande-

ment se méprendre sur l'histoire et la réalité canadienne que de prétendre qu'un Québec de six millions de Québécois pourra traiter d'égal à égal avec un Canada de 16 millions de Canadiens.

La seule question, qui n'avait pas trait aux problèmes constitutionnels, concernait la candidature de John Turner à la tête du parti libéral. M. Trudeau a dit qu'il entend rester la tradition libérale qui veut que le chef sortant ne tente pas d'influencer le choix des délégués.

Six discours de l'ex-premier ministre reproduits sur disque

MONTREAL (PC) — Un disque reproduisant six discours prononcés par l'ex-premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, sera lancé à Ottawa, le jeudi 29 novembre.

Ce document sonore, unilingue français, qui porte sur l'unité canadienne, la constitution, le référendum et l'avenir du Canada, a été réalisé à Montréal, à l'aide de bandes sonores enregistrées entre 1968 et 1979.

Tiré à 50,000 exemplaires, le disque présenté dans une pochette rouge et or, contient aussi les opinions de M. Trudeau sur le nouveau gouvernement progressiste-conservateur ainsi qu'une conférence de presse en date du 19 juillet 1979.

En préparation depuis un an et demi, il a été réalisé en coopération avec le bureau de M. Trudeau, en vue du référendum.



L'ombre de Pierre Trudeau dans une de ses attitudes les plus typiques a été projetée hier sur le mur de la salle de conférence de l'université de Montréal, où l'ex-premier ministre répondait aux questions des étudiants. Une ombre bien fascinante si l'on en juge par le regard de cette jeune fille.

COIFFURE DAMES
Local 546' carrés à louer dans centre d'achat, quartier Laurentien. Disponible immédiatement.
871-7177

ENTRETIEN LAFLAMME
ENR.
NETTOYAGE A LA VAPEUR OU A PRESSION
TAPIS - MEUBLES - ANIERS
PLAFONDS - VITRES
RESIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL
DEGATS D'EAU OU DE FUMEE
EXPLOSION DE FOURNAISE
ESTIMATION A DOMICILE
SERVICE 24 HRES
"COUVERT PAR ASSURANCES"
663-3419
46 COUBERTIN BEAUPORT

Pour les Fêtes...
Thérèse D. Morency inc.
Elegance internationale
Mesdames, Voyez notre merveilleuse collection de vêtements de détente maintenant en magasin.
Plan mise de côté.
Centre d'achats Ste-Foy
2452, boul. Laurier
653-8282
tailles de 6 à 18 ans

RECHERCHÉ
un bon foyer d'adoption pour de bonnes composantes de chaînes stéréo
Le 670 fait partie de la série Harman Kardon dont les normes de conception, réalisation et vérification sont bien au-delà des notions conventionnelles de distorsions et divers facteurs qui font qu'un appareil Harman Kardon sont les récepteurs les plus précis jamais fabriqués dans le domaine de la musique.
• 60 watts par canal • Design à bande ultra-large • Excellente linéarité de phase • Double puissance de sortie.
ADC • AKG • GRADO • PICKERING • SHURE • STANTON
GRATUIT: vérification de pointes de lecture.
rotac
ou 101-101 du 1038, rue place Viger, Ste-Foy - 653-7768
Service autorisé Harman Kardon, Denon, B & W, Tannoy, QUAD.

le collège mérici
UN MILIEU EDUCATIF DE QUALITÉ...
Mérici, c'est un établissement d'enseignement collégial privé et mixte, offrant des programmes qui préparent à l'université d'une façon méthodique et éprouvée.
...SITUE DANS UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL
Pour recevoir le prospectus, écrire ou téléphoner
755, Ch. St-Louis, Québec, G1S-1C1
(418) 683-1591

9 BONNES RAISONS POUR CHOISIR
GROUPE VOYAGES QUÉBEC

1 QUALITÉ ET ÉCONOMIE
Dé détenteur des permis nécessaires pour l'opération d'une agence de voyages, le Groupe Voyages Québec s'est donné comme objectif principal d'offrir à tous, la possibilité de vivre des vacances de qualité, à des prix abordables, au Québec, au Canada et à l'étranger.

2 CONCEPTION DE PROGRAMMES SELON VOS ASPIRATIONS
Des programmes sont conçus selon les aspirations des participants et tiennent compte des disparités culturelles et régionales des milieux visités. Vous êtes conviés à un dépaysement total.

3 UNE AGENCE RECONNUE
Le Groupe Voyages Québec bénéficie de l'appui des intervenants touristiques, tels les propriétaires de lieux d'hébergement, les pourvoyeurs en transport, les restaurateurs et autres. De plus, notre groupe est reconnu par les différents paliers gouvernementaux.

4 DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS
Professionnels, conseillers en voyage et animateurs qualifiés forment une équipe dynamique et compétente dans la conception et la réalisation des programmes, ainsi que pour les réservations s'y rapportant.

5 DES SERVICES MULTIPLES
Location et réservations de lieux d'hébergement, de moyens de transport terrestre, maritime et aérien. Diffusion de brochures et de documents pour information. Émission d'assurances pour le voyageur.

6 AUX SÉJOURS POUR GROUPES DES SÉJOURS INDIVIDUELS
Pour vous, vos amis et tous nos amis...
- les jeunes
- les retraités
- les familles
- les individus seuls
Pour toutes les associations
- sportives
- culturelles
- du troisième âge
- les compagnies
- les clubs
- les chorales et autres
Donc, pour tous et tout groupe ou mouvement intéressé à vivre un programme particulier de vacances individuellement ou en groupe.

7 DES VACANCES RÉUSSIES
Le Groupe Voyages Québec vous offre un nombre considérable de destinations. Toutes les formules de vacances sont envisagées, au Québec ou à l'étranger, au soleil, à la campagne ou à la montagne, en hôtels, auberges, centres de vacances ou chalets, des séjours fixes avec excursions et découvertes de la région, des circuits, ou voyages moyens et longs courriers. Enfin, la formule "tourisme d'accompagnement" dans lequel le Groupe Voyages Québec vous assiste pendant tout le séjour, ou encore, si vous désirez garder une entière autonomie, la formule d' simple réservations d'hébergement et de transport (selon le cas) vous laissent une entière liberté d'action.

8 LES MEILLEURES IDÉES POUR VOS VACANCES
Séjours individuels:
Au Québec
- séjour à la ferme
- location de chalet et villa
- logement en auberge familiale et centre de vacances
Au Canada et à l'étranger
- Nous offrons tous les types de séjours au pays et à l'étranger.
Séjours pour groupes:
- dans toutes les régions du Québec, les Maritimes, l'Ouest Canadien, l'Europe, les pays chauds etc. Certains de nos programmes sont entièrement conçus par nous alors que d'autres ont été élaborés avec la participation d'associations-amies à cela s'ajoute l'organisation de congrès, de conférences, de colloques, et la consultation d'experts-conseils pour la mise en place d'infrastructures touristiques.

9 COMMENT PROFITER DES AVANTAGES OFFERTS PAR LE GROUPE VOYAGES QUÉBEC
Il s'agit de communiquer avec nous soit par courrier, soit par téléphone ou encore en nous visitant à nos bureaux. Nous verrons à vous conseiller sur le choix de vos vacances en tenant compte de vos goûts et préférences.
Par la suite, nous effectuerons les réservations nécessaires et nous vous confirmerons votre programme. Une carte d'adhérent est incluse dans le forfait "moyen" et "long courrier".
Des vacances bien préparées sont des vacances réussies.
Le Groupe Voyages Québec vous assure son entière collaboration.

GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC.
174, GRANDE-ALLÉE OUEST
QUÉBEC, CANADA
G1R 2G7
TÉLÉPHONE 418 525 4585
TÉLÉX 051 2285

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Redacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Directeur de l'édition:
Marcel Pépín

En attendant la prochaine grève illégale...

A toutes fins utiles, les vraies négociations entre l'Etat québécois et ses quelque 300.000 salariés des secteurs public et parapublic viennent à échéance. Pendant que des parties en cause évaluent si elles ont gagné, perdu ou enregistré un match nul, les jours qui suivent permettront aux bases syndicales d'entériner les pactes conclus par leurs délégués généraux et négociateurs aux différentes tables qui surchauffaient depuis une semaine dans la Vieille Capitale.

La Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN a mis fin, hier, à sa grève illégale qui lui vaut une kyrielle de poursuites judiciaires. Ce retour au travail atténué, évidemment, les tensions sociales, coupe court à la grogne populaire, satisfait exagérément une Assemblée nationale qui, à l'unanimité moins une voix discordante (le péquiste Guy Bisailon) et une abstention (le péquiste Gilbert Paquette), avait applaudi à la première loi d'exception du régime Lévesque, depuis le 15 novembre 1976.

Cette fiesta grand guignol a peut-être sa raison d'être dans la mesure où un gouvernement s'avère extrêmement rapide dans sa lenteur (cinq mois) à négocier véritablement, où l'anarchie attendue de la désobéissance civile fut contenue, où les syndiqués de la FAS ont obtenu à peu près ce qu'ils demandaient en qualité de hors-la-loi, ce qui sourit au président Norbert Rodrigue, de la CSN, rayonnant de

fierté pour "le seul groupe en Amérique du Nord à avoir amélioré de cette façon (ses) conditions de vie..."

Il y eut, bien sûr, une population entière de malades, en fait ou en puissance, pris en otages. Mais l'establishment syndical nous fait comprendre que la priorité concerne le ventre plein de ses membres. Il aura fallu qu'un paraplégique depuis 20 ans, M. Claude Brunet, se débâte comme un diable dans l'eau bénite pour que les malades chroniques de St-Charles-Borromée bénéficient enfin d'une injonction humanitaire. Voilà une autre première de la CSN en Amérique du Nord!

Non seulement la foire sociale va surgir à nouveau un de ces jours dans les hôpitaux, mais comme les grands perdants de la ronde sont les enseignants, les élèves du primaire et du secondaire pourraient devenir les prochains otages si les membres de la CEQ devaient refuser, la semaine prochaine, les offres du gouvernement sur la tâche et la sécurité d'emploi. Contrastant avec un Rodrigue euphorique, leur président, M. Robert Gaulin, apparaît dépité de ne pas avoir obtenu de sa base le même mandat que la FAS pour la désobéissance civile.

Ce dépit va de pair avec des propos ambivalents du grand argentier du Québec, M. Jacques Parizeau, donnant à entendre que les

hors-la-loi de la FAS eurent préséance sur les syndiqués de la CEQ qui n'ont pas défié la loi 62. Du reste, dans le système actuel, n'est-ce pas ceux qui crient fort et dérangent le plus qui ont l'oreille attentive des gouvernements? Ainsi, alors qu'on négociait à pleine vapeur avec la FAS, le parrain de la loi 62, le ministre du Travail Pierre-Marc Johnson, jurait que jamais la reine ne négocierait avec des sujets hors-la-loi...

Une autre trouvaille du siècle appartient aussi au ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, qui déclare péremptoirement, jeudi, que la Reine négociera quand même avec les enseignants qui rejetteraient ses offres, même si ces offres s'avèrent d'ultimes concessions patronales. Cette trouvaille, si elle n'ouvre pas la porte à des moyens de pression spectaculaires de la part des syndiqués, milite à tout le moins en faveur du rejet de ces offres.

Des deux côtés de la barricade, le secteur public et parapublic en négociations s'apparente à une immense finasserie politique où un cercle restreint de professionnels s'y entend en stratégies échappant au commun des mortels. Ces agapes ont créé une sorte de club sélect de stratèges dont l'identité n'a pas varié beaucoup depuis 1966, année où M. Parizeau entreprit de centraliser et de rationaliser les effectifs humains et matériels de l'État.

Près de 14 ans plus tard, cette escalade illimitée du public et du parapublic dont les rapports avec l'État sont abusivement modelés sur une trame d'affrontements entre salariés et patrons du secteur privé, constitue un nid à conflits et, finalement, dessert toute une population qu'on voulait mieux servir. Les syndiqués en sont réduits à deviner leur salaire, cependant que les citoyens se doivent de planifier leur vie en fonction d'une privation de services essentiels à intervalles réguliers.

D'aucuns pensent que la suppression permanente du droit de grève ramènerait au Québec le Bonheur National Brut, même si l'on transgresse facilement les lois chez nous. Certains lorgnent du côté de l'arbitrage obligatoire, de l'élimination des professionnels de la négociation, d'un retour aux rendez-vous sectoriels, régionaux, pour contrer la dépersonnalisation des rapports au sommet entre l'employeur et les salariés.

Ces supputations de savants universitaires valent ce qu'elles valent. Chose sûre, si cette nouvelle classe de la Révolution tranquille déployait autant d'efforts pour réformer le système qu'elle n'en génère afin de la maintenir en vie de façon artificielle, le Québec aurait peut-être en vue une paix sociale prolongée plutôt qu'un monopole peu enviable des grèves inutiles!

Jacques DUMAIS

Avant la tempête

Depuis une semaine, les manifestations anti-américaines se sont multipliées en Arabie saoudite, au Pakistan, en Turquie, au Bangladesh, au Cachemire. Pendant ce temps, en Iran, le suspense perdure au milieu de l'agitation la plus menaçante.

Il y a un lien entre tous ces événements: le réveil des intégristes dont la principale revendication est d'instaurer des régimes basés sur les lois et les traditions musulmanes.

L'Islam n'a pas connu depuis longtemps un tel renouveau de puissance mobilisatrice et de revendication. Et ses leaders religieux et spirituels constituent une menace constante, par exemple, pour un Sadate d'Égypte ou un Ecevit de Turquie.

Alors qu'il était en exil à Paris, l'ayatollah Khomeiny, chef spirituel de 30 millions de Chiites iraniens, avait affirmé que les problèmes de l'Iran ne pourraient être résolus que lorsqu'une république fondée sur l'Islam serait fondée.

Toutefois ces leaders, en Iran comme ailleurs, qui voudraient voir instaurer une république islamique, n'ont rien de commun avec certains grands contestataires du 19e siècle qui remettaient en question les valeurs occidentales chrétiennes. En fait, ces soi-disant révolutionnaires ne s'identifient pas avec les nationalistes musulmans de notre époque tels un

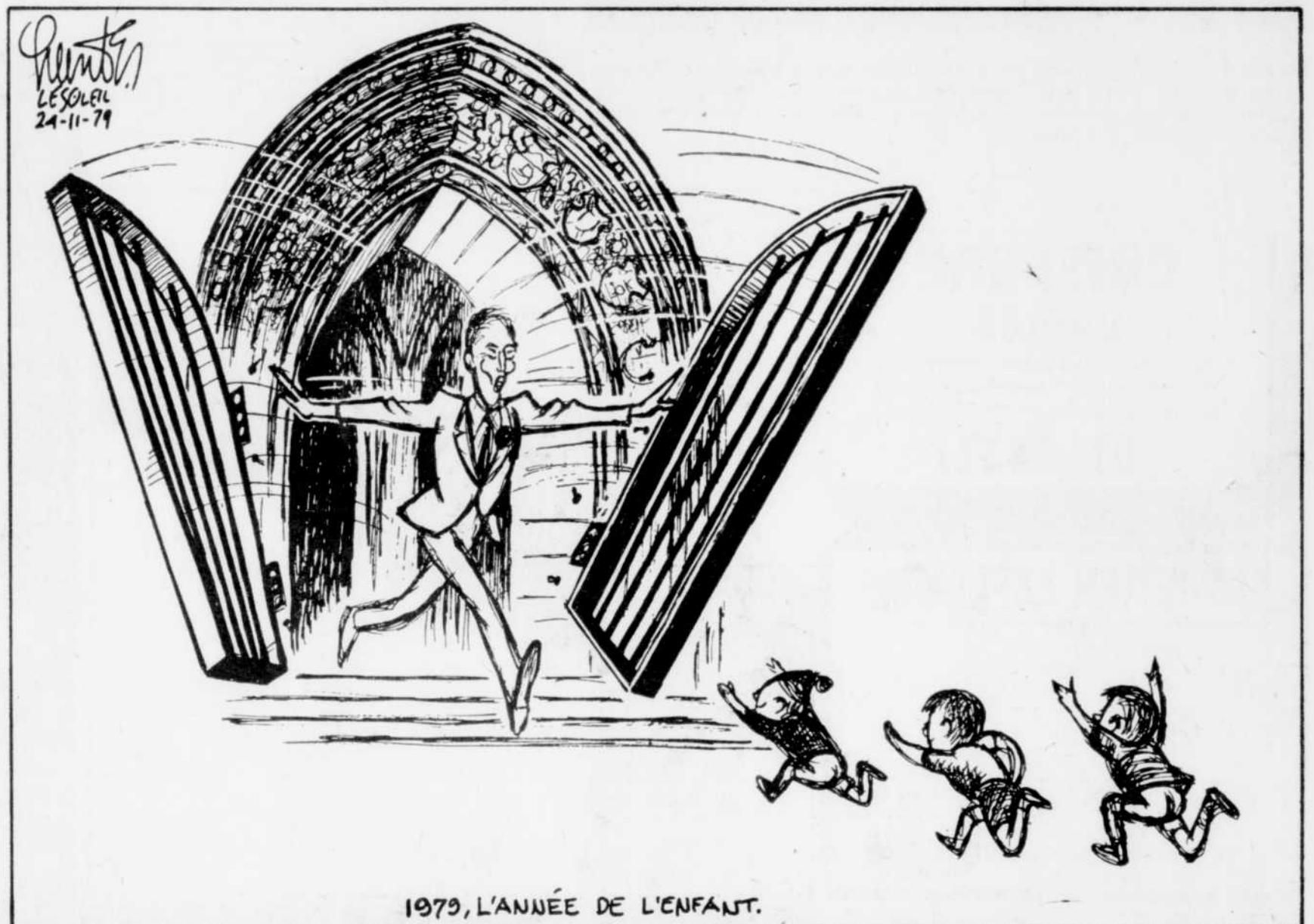
Attaturk, en Turquie, un Nasser, en Égypte, un Soukarno, en Indonésie, qu'ils rejettent de même que les valeurs de la civilisation moderne.

Selon eux, l'Europe et l'Amérique ne sont plus le parangon des civilisations car la culture occidentale détruit le monde occidental, l'URSS, voire la Chine.

Voilà pourquoi le système économique islamique qu'ils préconisent, basé sur la propriété privée, rejette tout aussi bien le capitalisme et le communisme. Et ce qui arrive actuellement aux Américains, même si c'est là la rançon de leur incompréhension de la mentalité musulmane alliée à leur impérialisme détestable et envahissant, pourrait tout aussi bien s'appliquer à toute autre nation occidentale.

Une question se pose. Est-ce que les frères musulmans d'Égypte ou les intégristes musulmans de même farine pourraient, à l'instar des Chiites d'Iran, prendre le pouvoir? Dans le passé, durant la dernière guerre, par exemple, le Grand Mufti de Jérusalem n'a-t-il pas réussi par son influence à faire basculer nombre de factions musulmanes dans le clan nazi. D'autres réussirent à imposer leur "idéologie" qui représente, toutefois, un subterfuge temporaire pour les hommes au pouvoir. Cela n'est donc pas imprévisible.

Paul LACHANCE



Deux ans d'administration Pelletier

M. Jean Pelletier entreprend sa troisième année à la mairie de Québec.

A peine à mi-mandat, il s'est déjà mérité plusieurs titres de noblesse qui font sans doute honneur aux gens de la Grande-Allée: chef suprême du Progrès civique adulé par une cour de 16 conseillers qui vivent à la façon de cloîtrés dont la règle d'or est le silence; cumul de vice-présidence de l'Union des municipalités du Québec, de la Fédération canadienne des municipalités et de l'Association internationale des maires des capitales et métropoles francophones; membre du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec et membre du comité conjoint du Québec sur la fiscalité municipale.

Mais un maire, avant d'être un internationaliste ou un provincialiste, est avant tout un localiste. Sur ce plan, le bilan du maire Pelletier est dans l'ensemble positif, particulièrement en regard de l'amélioration réalisée ou projetée de la capitale, notamment:

- Habitation: construction prochaine, avec les sous de la SHQ, de 535 logements à loyer modique pour des familles et des personnes âgées; terrains fournis gratuitement par la ville aux sociétés sans but lucratif formées par des citoyens pour la construction de logements destinés aux personnes âgées;

concours auprès des architectes pour un plan de développement résidentiel de 1.000 nouveaux logements sur les berges de la Saint-Charles dont 250 dès 1980; programmes de restauration domiciliaire dans Saint-Sauveur, Stadacona, Saint-Jean-Baptiste et bientôt dans Saint-Roch; appui (?) aux coopératives d'habitation dans Saint-Sauveur et dans Saint-Jean-Baptiste; étalement sur trois ans du compte de taxes foncières des propriétés rénovées réclamé dans les amendements à la charte de la ville.

- Protection publique: éclairage des rues amélioré prochainement de 40 pour 100 à la suite de l'acquisition du réseau de Hydro-Québec; étude pour relier la colline parlementaire au Vieux-Québec à travers le boulevard Dufferin-Montmorency et protection des piétons en conséquence.

- Loisirs: un centre de loisirs érigé à Neufchâtel et un chalet de loisirs à Charlesbourg-ouest; construction prochaine d'une nouvelle piscine au parc Laval; réaménagement du parc Victoria en cours; accroissement de l'utilisation de la rivière Saint-Charles à des fins récréatives; aménagement de jardins potagers communautaires; révision de l'utilisation des équipements du parc de l'Exposition. Dans les projets majeurs, il y a évidemment l'agrandissement du Colisée, la construction d'une bibliothèque municipale centrale annoncée cette semai-

ne et l'acquisition du domaine de Maizerets — dans Limoilou est — pour assurer à perpétuité la vocation d'espace vert et de parc.

- Zonage: mise à jour des règlements de zonage dans les quartiers Montcalm, Saint-Jean-Baptiste, le Vieux-Québec et Saint-Roch et à venir dans Limoilou sud, nord et est.

- Patrimoine: mise sur pied d'une division du Vieux-Québec au sein du service d'urbanisme; réaménagement de la place d'Armes; réfection de la terrasse Dufferin; début du réaménagement de la rue d'Auteuil; projets de collaboration avec le gouvernement du parc de l'Artillerie et du bastion du Cavalier du Moulin; souhait de l'établissement d'une Société de la colline parlementaire regroupant des élus municipaux et des élus provinciaux.

- Transport en commun: amélioration de la circulation et du stationnement hors rue dans le centre-ville; élimination systématique des virages à gauche sur les grandes artères et priorité de passage au transport en commun; élargissement du boulevard Masson et réaménagement du carrefour Chauveau et Saint-Jacques; étude du dossier de la gare intermodale.

- Communications: mise en place d'un service des communications.

A l'intérieur même des murs de l'hôtel de ville de Québec, aussi bien conseillers

municipaux que fonctionnaires apprécient le travail du maire Pelletier, son efficacité, sa clarté, son effort de consultation auprès des chefs de services et ses mandats précis pour un travail à exécuter.

Le maire Pelletier a cependant un gros point noir à son crédit: il veut être le seul maître après Dieu et, en conséquence, pour lui sa seule forme de consultation est valable et il refuse toute critique, qu'elle vienne de spécialistes, du parti d'opposition, de citoyens, de la presse.

Contrairement à ses maîtres, le maire Jean Drapeau et l'ex-maire Gilles Lamontagne, il manque à M. Pelletier un chaînon important qui lui permettrait une plus grande ouverture d'esprit démocratique: il n'a jamais été dans l'opposition. Dans l'entreprise privée comme dans l'entreprise publique, il a toujours été au pouvoir.

Pour lui, le fait d'être élu constitue un mandat en blanc pour faire à sa guise, le peuple n'ayant son mot à dire qu'une fois à tous les quatre ans.

La démocratie moderne exige davantage d'un élu en pays libre. Non seulement la démocratie réelle doit-elle être vécue, mais un élu doit aussi faire en sorte qu'il y ait transparence de cette démocratie de participation des citoyens à la chose publique.

Claude MASSON

Le NPD et le Québec

Craignant à bon droit qu'une inévitable polarisation entre libéraux et conservateurs lui enlève ses nouveaux militants, le Nouveau parti démocratique prend les devants et cherche à se donner un authentique programme de gouvernement, ce qui n'a jamais été vraiment le cas jusqu'ici.

Les nouvelles provenant du congrès général du NPD à Toronto indiquent cependant qu'une fois de plus les dirigeants de ce parti font fausse route. Tant qu'ils n'auront pas réussi à ébranler la forteresse libérale du Québec, leurs chances d'accéder au rang d'Opposition officielle ou de parti gouvernemental sont nulles. Or, loin de réexaminer leur attitude traditionnelle à l'endroit du Québec, ils paraissent une fois de plus miser sur la ligne dure.

M. Broadbent a souscrit en effet au principe libéral de la tenue éventuelle d'un référendum fédéral au Québec, ce qui indiquait son peu de confiance en la démocratie du gouvernement québécois ou encore sa crainte d'effrayer sa base dans l'Ouest. Invité à réaffirmer clairement le droit du Québec à l'autodétermination, il préfère se réfugier dans une formule vague selon laquelle il endorse la liberté des Québécois et répète sa conviction fédéraliste. Enfin, tout comme les autres chefs politiques fédéraux, il soutient que la souveraineté-association ne peut être négociée, ce qui place son parti dans le même sillon que

les deux autres et contribue à accentuer la méfiance des Québécois.

Or, théoriquement, le Québec peut être un terrain fertile pour le NPD, nombre de politiques appliquées par le gouvernement du Québec étant inscrites à son programme. Il n'aurait qu'à soutenir la vaillante petite équipe du NPD-Québec et inventer de nouveaux moyens de convaincre ses membres au Canada anglais de la nécessité de prêter davantage d'oreille au mouvement nationaliste du Québec, pour réussir enfin ce que feu Robert Cliche avait si bien commencé il y a plus de dix ans.

Comme le notait dans ces pages notre collaborateur John Harney, au lendemain du scrutin du 22 mai dernier, le NPD plafonne parce que les Ontariens, entre autres, ne lui voient aucun avenir comme parti de gouvernement, tant qu'il sera absent au Québec. Il n'est pas perçu comme un parti national et en conséquence on lui tourne le dos, même si ses politiques et ses propositions sont attrayantes à plusieurs égards.

Le départ de M. Pierre Trudeau, la faiblesse chronique des conservateurs au Québec et l'expérience vécue d'un gouvernement provincial progressiste sont autant de facteurs qui militent en faveur d'un regain du NPD au Québec, si le parti le veut vraiment. On a encore des doutes là-dessus.

Marcel PÉPIN

Métallos: le PQ est inconscient envers les mineurs

par Georges ANGERS

Le Syndicat des métallos du Québec a dénoncé hier l'inconscience du Parti québécois envers les mineurs de tout le Québec pour son attitude dans le dossier du "fonds minier".

Ce fonds, les métallos le réclament depuis plusieurs années, le Parti québécois l'a inscrit à son programme mais le gouvernement péquiste a résisté jusqu'à maintenant à le créer.

La dénonciation du PQ ne s'est cependant pas faite sans un déchirement évident étant donné l'appui officiel que le syndicat des métallos a accordé au Parti québécois et l'adhésion d'une majorité des délégués à l'assemblée annuelle du syndicat aux objectifs du Parti québécois.

Un vétéran des métallos, Théo Gagné, a tenté de contourner la dénonciation du PQ en jetant le blâme sur les fonctionnaires dans le dossier du "fonds minier".

Pour Théo Gagné, "c'est le meilleur gouvernement qu'on a jamais eu". Il se laisse cependant contrôler dans ce dossier par des hauts fonctionnaires qui veulent sa chute, a-t-il soutenu.

Les métallos estiment cependant ce dossier prioritaire et ils renouveleront leurs pressions sur le gouvernement afin qu'il consente à créer ce "fonds minier", un fonds auquel contribueraient les employeurs et dont bénéficieraient les travailleurs lors de fermetures de mines.

Les métallos ont par ailleurs profi-

té d'une résolution d'appui au NPD pour réaffirmer majoritairement leur appui au Parti québécois. La résolution en faveur du NPD a en effet été rejetée non, cependant, sans que plusieurs délégués exposent leurs coulures politiques.

Paraphrasant un slogan du Parti québécois, un délégué a déclaré: "Moi

j'sais ce que je veux, le NPD, j'en veux pas".

"Comment peut-on appuyer un parti qui n'appuie pas les Québécois?", a lancé un autre délégué.

L'assemblée annuelle des métallos s'est également prononcée sur une

quinzaine d'autres résolutions demandant notamment que l'âge de la retraite soit abaissée à 60 ans et qu'elle soit volontaire.

Les métallos ont dénoncé les décisions du gouvernement conservateur de Joe Clark relativement aux coupures à l'assurance-chômage et au démantèlement de Pétro Canada.

Ils ont également dénoncé avec emphase la pratique de certains médecins qui font payer les travailleurs pour des services comme la signature de formulaires de réclamation d'assurance.

Les métallos ont rejeté deux résolutions demandant le retrait du projet de loi 17 sur la santé et la sécurité au travail et demandé au gouvernement de légiférer de manière à ce que les travailleurs conservent leurs droits acquis par des conventions collectives précédentes.

Ils ont finalement exigé la construction d'une route Baie-Comeau-Gagnon-Fermont, la construction d'un centre hospitalier à Fermont et l'amélioration des services de la télévision dans cette ville minière.



Le Soleil, Jean Vallières
Jean GERIN-LAJOIE

Violente sortie contre la CSN

par Georges ANGERS

Qualifiant la CSN de "cancer syndical nocif", les délégués à l'assemblée annuelle des métallos québécois se sont offerts une violente sortie contre cette centrale hier.

Les quelque 200 délégués ont adopté une résolution qui dénonce "le salissage et le maraudage systématique que pratique la CSN" en l'agréant de commentaires verbaux emportés. Les métallos se sont engagés par cette résolution, qui sera vraisemblablement proposée la semaine prochaine au Congrès de la FQ, à "riposter aux efforts de la CSN pour diviser les travailleurs québécois".

Pour la majorité des délégués métallos réunis hier et jeudi à Québec, la CSN est truffée de "marxistes-léninistes" et ne représente plus les travailleurs québécois.

C'est dans cet état d'esprit qu'ils ont rejeté une résolution d'appui au Front commun, dénonçant les fronts communs intersyndicaux comme des pièges de la CSN.

Les métallos ont durement ressenti la perte récente de gros syndicats locaux, notamment à la Reynolds Aluminium, à la Noranda Mines et à Atlas Steel à Sorel, qui sont passés à la CSN.

Ils ont attribué ces déflections strictement à la campagne de la CSN et se sont refusés à envisager la possibilité que ces déflections puissent être en partie attribuables à des malaises à l'intérieur même de leur syndicat.

Toute suggestion en ce sens par un groupe très marginal de délégués a été vertement dénoncée par la majorité des métallos réunis à Québec.

Toute allusion à une démocratisation du syndicat a été battue en brèche par les déclarations emportées de délégués pour qui "on l'a maudit la démocratie au syndicat des métallos".

Les opposants aux dirigeants ac-

tuels du syndicat ont dénoncé ce qu'ils ont qualifié de "chasse aux sorcières", expliquant qu'à cause des dirigeants, on les traitait de "marxistes-léninistes" évitant ainsi tout débat en profondeur.

L'assemblée annuelle des métallos s'est encore une fois refusée à envisager l'élection d'un seul homme, le directeur, en l'occurrence M. Jean Gerin-Lajoie, qui s'entoure du personnel qu'il choisit.

La majorité des délégués est demeurée sourde à l'argument voulant qu'une structure, telle que réclamée, existe déjà au niveau de la section provinciale du Syndicat canadien de la Fonction publique qui représente un nombre de travailleurs à peu près identique à celui des métallos, environ 45.000 membres.

Tous les maux que ressentent les métallos viennent de la CSN, pourraient-ils croire à les entendre.

Attente pour les travailleurs agricoles

(PC) — Ce n'est qu'à compter du 1er avril 1980 que les travailleurs agricoles pourront bénéficier de la protection de la loi des accidents du travail.

En annonçant cette décision, le président de la Commission des accidents du travail, M. Robert Sauvé, a expliqué que ce délai de trois mois était attribuable au conflit de travail qui a perturbé les opérations de la CAT il y a quelques semaines.

(Annonce)

Plan de Recette à domicile pour perdre la graisse disgracieuse

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe deux fois par jour et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas le moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne, si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne semblent pas disparaître comme par magie du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez la méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme la cellulite disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Pourquoi dit-on un froid de canard alors que l'hiver ils sont tous dans le Sud?

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

PHIL LTEE, UN CHOIX CERTAIN

BIBLIOTHEQUE EN MELAMINE

Couleur chamois, avec BAR et deux sections à panneaux fermés.

\$510

phil hbc

"Votre confort ça nous touche"

563, rue Trans-Canada
Lévis - G6V 1H5/833-0930

MEUBLES EN BOIS NON PEINT

SYSTÈME MURAL
Bois non peint et plexi fumé
3 modules de 72" x 32" x 12"
SPECIAL \$599.99

SYSTÈME MURAL
à monter selon vos besoins
72" x 116 1/2" x 14"
tel qu'illustré
SPECIAL \$439.99

DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

Bazar CUMULUS, 1106 rue St-Jean, (Vieux) Québec

VOULEZ-VOUS PASSER 15 MINUTES DANS UNE AMBIANCE RARE?

MODELE L'ANCETRE

Présentement, nous mettons la touche finale à notre maison de la série "L'Ancêtre" qui vous fera rêver et dont on parlera longtemps. Surveillez-nous de près, on est si facile à trouver! (boulevard Hamel coin Du Vallon).

STRUCTOME®
Nous construisons selon les normes et la technique Structome.

Maxi-Logi
Un constructeur fiable
2125, BOUL. HAMEL
Dubergier (angle Du Vallon)

SPECIAL ATTENTION SPECIAL

NOUS PAYONS COMPTANT SUR PLACE

PIECES D'OR DES ETATS-UNIS

1 ⁰⁰	\$100
2 ⁵⁰	\$100
3 ⁰⁰	\$375
4 ⁰⁰	\$10,000
5 ⁰⁰	\$100
10 ⁰⁰	\$140
20 ⁰⁰	\$300

DOLLARS CANADIENS (en pièces d'argent)

1935.....	12.00
1936 ou 1937.....	12.00
1938.....	27.00
1939.....	7.50
1945.....	60.00
1946.....	20.00
1947 ML.....	125.00
1947 PTD.....	100.00
1947 BL.....	40.00
1948.....	450.00
1949.....	12.00
1950 à 1967.....	7.50

MANTENANT: PIÈCES EN ARGENT DU CANADA

7 ⁵⁰	pour 10c - 25c - 50c	chaque dollar 1966 et moins
5 ³⁵	pour 10c - 25c	chaque dollar 1967
4 ³⁵	pour 10c - 25c	chaque dollar 1968

PIÈCES EN ARGENT DES ETATS-UNIS

1964 et moins: 10c - 25c - 50c **8⁵⁰** pour chaque dollar

PIÈCES CANADIENNES EN OR

\$5	1912	\$135
	1913	\$140
	1914	\$350
\$10	1912	\$325
	1913	\$325
	1914	\$325
\$20	1967 avec étui	\$215
\$100	1976 14k	\$105
\$100	épreuve 1976 22k	\$215
\$100	épreuve 1977 22k	\$350
\$100	épreuve 1978 22k	\$215
\$100	1979 année de l'enfant 22k	\$215
\$2	Terre-Neuve	\$130

LE GEANT DE L'ARGENT

Edifice Banque de Montréal, 800, Place d'Youville, rez-de-chaussée
Tél.: 694-1333 — Jour et soir

faits divers

Affaire Marion: 3 ans de prison pour Jeanne Valence

MONTREAL (PC) — Jeanne Valence a été condamnée à trois ans de prison, hier, pour avoir participé à une extorsion lors de l'enlèvement du gérant de caisse populaire Charles Marion. L'affaire avait duré 82 jours, en 1977.

Agée de 44 ans, Valence a plaidé coupable lundi à cette accusation d'extorsion tandis que la Couronne retirait les charges plus sérieuses de complot, enlèvement, séquestration et une autre d'extorsion.

Son mari Claude Valence a

été reconnu coupable à la même accusation d'extorsion, l'an passé, à la suite d'un procès qui a duré trois mois. Un jury de la Cour supérieure l'avait toutefois acquitté de quatre autres accusations plus graves.

Condamné à six ans de prison, le mari Valence est néanmoins libre moyennant un cautionnement tandis que sa cause est en appel. On ne sait pas encore si son épouse ira en appel pour sa sentence.

En rendant la sentence, le

juge Jean-Guy Boilard a souligné la gravité de l'extorsion tentée contre la caisse populaire de Sherbrooke-Est. Ce crime a "alarmé" la population de la région et, jusqu'à un certain point, toute celle du Québec, a déclaré le magistrat.

Selon lui, il n'était pas pertinent dans cette cause de savoir si les avocats de la défense avaient raison en plaçant que M. Marion était "une victime consentante" à son propre enlèvement.

C'est ce qu'avait affirmé Claude Valence à son procès mais que devait énergiquement nier M. Marion en témoignant.

Le fait demeure, a dit le juge Boilard, que la tentative d'extorsion était "particulièrement cruelle". Mme Valence

ce a écrit plus de 20 demandes de rançon, a-t-il dit, dans le but d'arracher \$1 million à la caisse populaire.

M. Marion avait finalement pu sortir sain et sauf de la cache souterraine où il était gardé prisonnier après que sa famille ait accepté de verser \$50,000. La caisse avait toujours refusé de donner quelque argent.

Le juge Boilard a sévèrement critiqué l'hypothèse voulant que M. Marion ait été complice avec ses ravisseurs. "Cette affirmation m'apparaît fautive, non pertinente à la cause et inutilement vexante pour M. Marion."

La victime a toujours maintenu qu'elle avait été enlevée contre son gré pendant les deux jours de contre-interrogatoire mené par les avocats de la défense, a rappelé le juge.

par Marcel COLLARD

justice



Gravel: accusation de meurtre non prémédité

L'enquête préliminaire de Pierre Gravel, âgé de 22 ans, du 2339 boulevard Père-Lelièvre, à Québec, a été fixée au 17 décembre. Gravel a été accusé de meurtre sans préméditation de Louise Lebel, 31 ans, de la rue Bergemont, assassinée le 30 septembre dans son appartement. Il a comparu, hier matin, devant le juge Roch Lefrançois, en cour des sessions de la paix et il sera détenu préventivement d'ici la fin de son procès.

J.-A. Desfossés: amendes de \$4,000

Le juge Louis Fortin, siégeant en cour des poursuites sommaires, a condamné, hier matin, M. J.-A. Desfossés à \$1,000 d'amende pour chacun des quatre chefs d'accusation pour avoir laissé entendre dans

des réclames publicitaires qu'il était autorisé à exercer une activité professionnelle réservée aux membres de la Corporation professionnelle des médecins du Québec. Le juge a noté qu'il devait sévir avec rigueur en l'absence de circonstances pouvant atténuer la gravité de l'offense. Il rapporte que M. Desfossés a été condamné à plusieurs reprises pour exercice illégal de la médecine et déjà deux fois pour avoir prétendu être autorisé à exercer une activité professionnelle réservée aux médecins. L'avocat de la défense avait recommandé une amende de \$300 sur chaque chef. De son côté, le ministère public avait proposé \$2,000. M. Desfossés devra payer également les frais et à défaut de payer les \$4,000 d'amendes, il sera passible de six mois d'emprisonnement.

A la fin de son texte, le juge

Fortin a recommandé au ministère public de songer à recourir à une requête en injonction interlocutoire pour enjoindre M. Desfossés à cesser la commission des mêmes offenses.

Loi 62: une sixième plainte

Dans la région de Québec, une nouvelle plainte relativement à la loi 62 s'est ajoutée à celles portées contre le président de la Confédération des syndicats nationaux et quatre syndicats des services hospitaliers affiliés à la Fédération des affaires sociales (CSN). Au nom du ministère public, Me Jean-François Dionne a dénoncé le Syndicat des employés de l'Hôpital civique pour avoir omis de surseoir à l'exercice du droit de grève, le 20 novembre.

Collège
Notre-Dame
De-Bellevue



ADMISSION 1980-1981

Pensionnat — Externat
Pour jeunes filles
Cours secondaire complet

Examen pour secondaire I

Sur convocation
19 janvier/16 février/15 mars
Prospectus sur demande

Bureau des admissions
1605, chemin Ste-Foy,
Québec G1S 2P2
(418) 681-7781

COURS
SECONDAIRE

AUJOURD'HUI
VOUS AVEZ

9

BONNES RAISONS
POUR CHOISIR

GRUPE
VOYAGES QUÉBEC
(VOIR ANNONCE CAHIER A)

SERVICE ESSENTIEL à la population

Appuyé par le groupe de recherche du

Dr Muller

d'Allemagne, et approuvé par un consultant canadien, 20 ans de recherche de votre genre. Enfin, une solution à tous vos problèmes de cheveux, que ce soit: CHUTE, GRAS, PELLICULES, PSORIASIS, ETC.

Pour rendez-vous avec une spécialiste, Mme SIMONE PARENT, qui vous conseillera efficacement, téléphonez: 522-5408 ou 537-0163.

TRAITEMENT
CAPILLAIRE
C.P.S. & DR MULLER
626, ST-VALLIER OUEST, P.Q.
G1N 1G5

ROBERT LAFORCE

opticien d'ordonnances
vous rappelle que
sa succursale de la

**POLYCLINIQUE
VISION-SANTÉ CHAREST**
BUREAU CHEF
située au 210, boul. Charest est
(face à la gare centrale d'autobus)

- grand choix de montures
- des exclusivités
- verres de contact rigides, souples, permanents à port prolongé
- lunettes solaires de qualité
- laboratoire de taillage sur place pour service immédiat

**OUVRE
TOUS LES SOIRS
JUSQU'À 21h
ET MAINTENANT
LE SAMEDI
de 9h à 17h**

STATIONNEMENT GRATUIT

Achetées par milliers directement à la source,
sans intermédiaires, fabriquées dans nos propres ateliers,

NOS LUNETTES COUTENT MOINS CHER

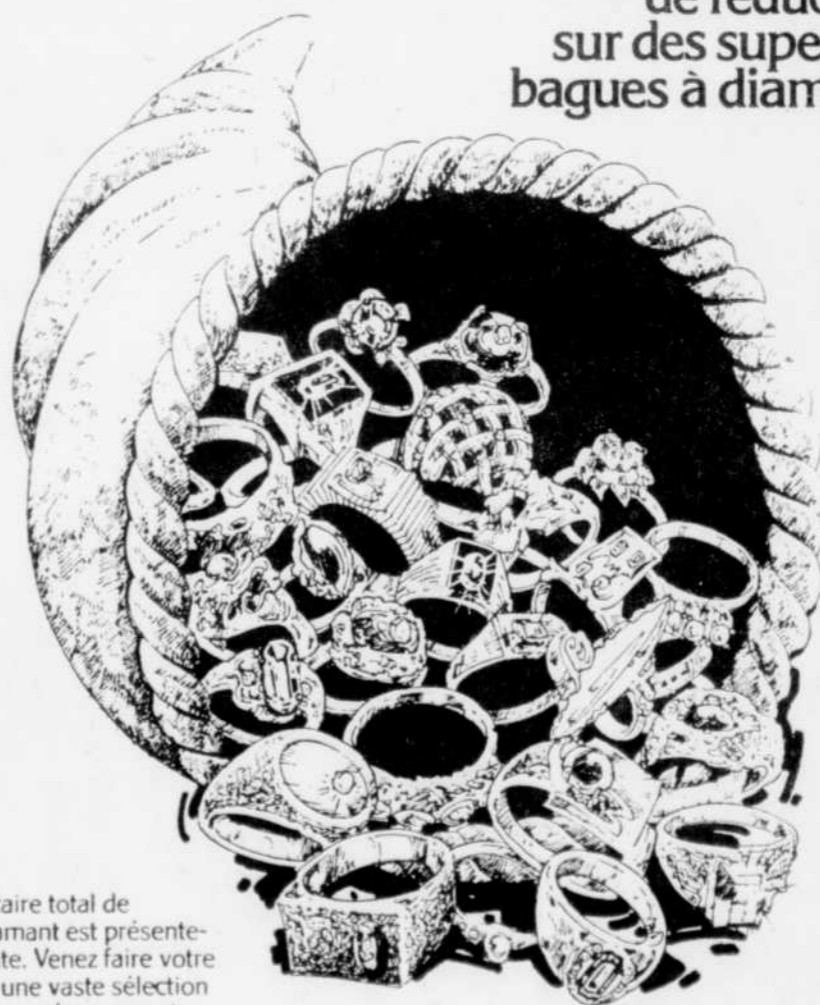
QUEBEC

MONTREAL

PARIS

Doucet vos bijoutiers-conseils.

vous offrent **25%**
de réduction
sur des superbes
bagues à diamant.



Notre inventaire total de bagues à diamant est présentement en vente. Venez faire votre choix parmi une vaste sélection de modèles pour hommes et femmes, présentés dans une variété de montures et de diamants. Cette offre n'est valide que pour un temps limité, du 19 novembre au 1er décembre.

doucet
BIJOUTIER

LA CHAÎNE DE BIJOUTIERS-CONSEILS
QUI A L'HEUR DE PLAIRE

Succursales:

Place Laurier.
Place Sainte-Foy.
Galeries Chagnon (Lévis).

Aussi à Montréal, Chicoutimi, Jonquière,
Val d'Or, Ottawa, Hull.

les vérités de la... police



par Guy DUBE

Hold-up de \$1.20

Un vol à main armée des plus bizarres a été perpétré dans la petite localité de Pointe-à-la-Croix (comté de Matapédia) en fin de semaine dernière. Un individu non masqué est entré dans le dépanneur Turcotte (rue Principale), a braqué un revolver sur le commis et a exigé un gros paquet de cigarettes "Mark Ten". Il a quitté les lieux sans rien demander d'autre. La Sûreté du Québec a déclenché l'opération 100, qui n'a pas donné de résultat. Le montant du hold-up: \$1.20. Les enquêteurs font un lien avec ce vol et un autre identique perpétré 50 minutes avant à Campbellton (Nouveau-Brunswick).

Du changement

Le sergent Marius Desbiens, qui était auparavant responsable de l'unité d'urgence de la Sûreté du Québec, détachement de Rimouski, vient d'être promu responsable du Bureau des enquêtes criminelles (BEC). Il remplace le sergent Jean-Claude Giguère qui est revenu à Québec (prévention du crime). C'est le sergent Henri Châteauevert qui a pris la responsabilité de l'unité d'urgence de Rimouski.

Ballon-balai

Le tournoi de ballon-balai des policiers provinciaux se tiendra au Colisée de Rimouski, en février prochain. Ce tournoi existe depuis maintenant six ans et des policiers de tous les coins du Québec y participent.

Commission de police

L'étude de la Commission de police du Québec sur les conditions de détention au sein de tous les corps policiers du Québec progresse rapidement. Entreprise le printemps dernier, à la suite de ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Charest, cette étude est presque complétée. Le président de cette commission, le juge Roger Gosselin, qualifiant ce travail de "gigantesque", m'a précisé qu'il y a des organismes qui veulent rencontrer les membres de la CPQ avant la vulgarisation, la rédaction et la publication du rapport. Il n'est pas impossible que ce rapport soit publié par tranches, au cours de l'hiver qui vient.

La CECO

Personne de "haut placé" ne



Juge Roger GOSSELIN

veut officiellement confirmer que de nouveaux mandats seront accordés à la Commission d'enquête sur

le crime organisé, dont l'actuel mandat doit en principe se terminer à la fin du mois (30 novembre). Une chose est certaine, cependant: la CECO a assez de pain sur la planche pour vivre encore deux ans au moins et l'on peut présumer qu'un arrêté en conseil prolongera son mandat pour deux ans, et non pas une seule année. Pourquoi pas?

Me Michel Babin

Un indice sérieux porte d'ailleurs à croire que la CECO continuera d'être active: le procureur de la Couronne au palais de justice de New Carlisle, Me Michel Babin, a été "prêté" à cet organisme pour une période indéterminée. Me Babin est un ancien avocat de Québec. Il travaille déjà sur certains dossiers, à Montréal.

Déménagement retardé

Les 42 policiers de la Sûreté du Québec, détachement de Charly, devront user de patience avant de déménager dans leurs nouveaux locaux de la rue du Sault, à Saint-Romuald. Le responsable du poste, le sergent Denis Prémont, m'a en effet indiqué que différents problèmes techniques sont survenus dans l'aménagement des locaux et qu'aucune nouvelle date officielle n'a été avancée. Le déménagement devait s'effectuer le 14 novembre dernier.

"Pot" vs tabac

M. Jacques LaRivière, vice-président de la maison PIR (Relations publiques et industrielles Ltée), faisant suite à un récent

article du SOLEIL coiffé du titre "Moisson suspecte saisie dans le comté de Rivière-du-Loup", ne digère pas le fait que le journaliste ait utilisé le mot "tabac" à travers les expressions "pot", marijuana et drogue. Tout en soulignant "la différence botanique fondamentale entre le

tabac et la marijuana", M. LaRivière précise "qu'il y a risque de confusion chez le lecteur et risque de porter atteinte à la bonne renommée des tabaculteurs québécois." (!)

Eventreur anglais

"L'éventreur du Yorkshire", en Angleterre, est toujours au large, même si la police connaît tout de lui, à l'exception de son nom. Depuis le 30 octobre 1975, il a tué 12 femmes et en a attaqué quatre autres, sans mobile apparent. Neuf de ses victimes étaient des prostituées. Son dernier crime remonte au 4 septembre dernier. Depuis cette date, la police, reconnaissant qu'elle est complètement désarmée, a lancé une campagne sans précédent pour essayer d'obtenir des renseignements, mais l'éventreur a réussi à passer à travers les mailles de plus en plus serrées du filet tendu par les enquêteurs. Une réplique fidèle du célèbre "Jack l'Eventreur"...

314,887 accidents

Savez-vous que les policiers ont dressé 314,887 rapports d'accidents au Québec, en 1977? Les chances d'être impliqué dans un accident de la route sont de 7.9 pour 100, si l'on tient compte qu'il y avait, en 1977 (les statistiques 1978 ne sont pas encore disponibles), 3,965,916 véhicules en circulation au Québec. De ce nombre, il y a eu 1,317 accidents mortels et 30,786 accidents avec blessures corporelles. C'est un pensez-y-bien!



Juge Denys DIONNE

CERAMIQUE DECOR

IMPORTATEUR - DISTRIBUTEUR
4220, 3e Avenue ouest - 627-0122
Place Laurier - 653-2903

- La céramique, le choix par excellence en décoration moderne
- Variété de couleurs, textures et motifs
- Bains tourbillons JACUZZI
- Lavabos et baignoires Tenax, Kohler, Acanto

GARAGES DE TOILE ET DE FABRENE

PORTIQUES - COULOIRS
• Fabrication • Vente • Réparation
Service après-vente - Commandes postales acceptées.
Spécialités: auvents, tentes, toiles de camions, tarpaulins, toiles de piscines.
N.B. Toute grandeur disponible sur demande - livraison gratuite dans Québec métro.

CHARLES 1754
2390, BOUL. PERE-LELIEVRE
681-4790

BUVENTS
Claude Lecours Ent.

Nous ferons votre SOUS-SOL

RENOVATION
Decor de Québec Inc.
188, av. Lamontagne, Québec 522-2084

ESTIMATION GRATUITE

- Aucun comptant requis
- Main-d'oeuvre compétente
- Ouvrage garanti

SPÉCIALISTE EN RÉNOVATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE



maxine

coiffure

...une différence qui se voit!

Maintenant ouvert le lundi de 9h30 à 17h30

Egalement les jeudis et vendredis de 9h jusqu'à 20h30. Le samedi jusqu'à 17h

651-6885
Place Ste-Foy, Ste-Foy

LE SAINT O

considère que le plaisir croît avec l'usage

Le plaisir est une sensation qui vous envahit dès l'heure du lunch, à partir du moment où vous franchissez le pas de notre porte.

C'est une émotion très agréable qui loge à notre enseigne tous les après-midis de 5h à 7h alors que croquants, fondants et bon vent s'entre-plaisent.

Ce peut être aussi nos carrés d'agneau, nos côtes levées, nos crevettes Niçoises, tout au long de la journée, jusqu'à 23h.

Et le dimanche, laissez-vous séduire par LES BEAUX DIMANCHES DU SAINT « O ». Le brunch le plus mousseux en ville, de 10h à 14h30.

LE CAFÉ SAINT-HONORÉ, 570 EST, GRANDE-ALLÉE 529-0211

Un lieu de plaisirs!

La mort de Serge Girard jugée "justifiable" Le coroner libère les deux principaux témoins



M. Guy Lalonde, d.d. denturologiste

M. Guy Lalonde, membre de la Société d'Étude en denturologie, est heureux de vous annoncer l'ouverture de son cabinet de consultation, sis au **2518, Chemin Ste-Foy, suite 201**, dès lundi le 26 novembre.

Sur rendez-vous, tél. 659-3661 (s.a.m.)

par Roch DESGAGNE

Coup de théâtre hier à l'issue de l'enquête du coroner J.-Armand Drouin, relativement à la mort violente de Serge Girard, abattu de cinq balles le 13 octobre dernier dans l'entrée d'un appartement du 2085 de la Canardière: les deux témoins importants sont libérés, alors que le père de la victime est traduit en cour criminelle pour des menaces de mort à l'endroit du couple.

L'adolescent de 16 ans, qui s'était introduit par effraction dans le logement de Jocelyne Fontaine et de Yves Poulin, vers 3h la nuit du 12 au 13 octobre, a péri par "mort violente, suite à un homicide justifiable sans responsabilité criminelle", selon la décision rendue par le coroner Drouin, en début d'après-midi hier.

Par ailleurs, Me Drouin a indiqué que son rapport au procureur général ferait largement état des multiples menaces de mort tant verbales qu'écrites proférées par

Jean-Guy Girard de Québec et son fils Serge, dans les jours précédant le revirement tragique de la guerre de harcèlement que Girard menait au couple Fontaine-Poulin.

Immédiatement arrêté sur mandat du procureur de la Couronne Me André Plante, par les policiers-enquêteurs Robert Langlois et René Carrier, J.-Guy Girard a comparu devant le juge Roch Lefrançois, de la cour des sessions de la paix, hier après-midi, quelques heures après l'enquête du coroner.

Il est inculpé d'avoir, à Québec, entre le 19 septembre et le 12 octobre 1972, sciemment, par téléphone proféré à Jocelyne Fontaine et à Yves Poulin, des menaces de causer la mort ou des lésions corporelles.

Girard a plaidé non coupable, et fut libéré sous cautionnement personnel de \$950, et après entente avec son procureur Me Denis Gingras, le tribunal a fixé au 12 décembre la tenue de l'en-

quête préliminaire. Il doit absolument s'abstenir de communiquer de quelque façon avec le couple et les enfants de Jocelyne Fontaine, selon l'ordre du juge.

"Je meurs"

Yves Poulin, 33 ans, qui se dit étudiant en parapsychologie, a tiré quatre coups de carabine de calibre 22 sur Serge Girard, dont trois alors que le jeune homme s'était écroulé à la renverse dans l'entrée de l'appartement 2 du 2085 de la Canardière.

Le jeune homme, qui venait de s'introduire dans la pièce en fracassant la vitre de la porte, fut accueilli par un premier coup de feu tiré par Jocelyne Fontaine armée d'un fusil de calibre 12. Poulin tira ensuite une première balle de 22, et Serge Girard tomba à reculons, explique le compagnon de Jocelyne Fontaine. Tout ces incidents dramatiques se déroulèrent dans la pénombre de la pièce. Une seule fois, Serge Girard alluma sa lampe de poche en direction de Poulin,

qui tira un dernier coup de 22.

Il l'entendait râler et se débattre sur le plancher. "Il a dit: je meurs", précise Poulin.

Pendant ce temps, Jocelyne Fontaine rejoignait la police de Québec qui dépêcha sur les lieux les policiers Yvon Barabé et J.-Pierre Lachance, qui firent les premières constatations. Entre autres pièces à conviction, les policiers trouvèrent une corde, une lampe de poche et un couteau sous le corps de Serge Girard.

Armés depuis longtemps

Jocelyne Fontaine et Yves Poulin, qui cohabitent depuis la mi-juillet au 2085 de la Canardière, gardaient les deux armes chargées, sous leur lit, depuis des semaines. Ils craignaient pour leur sécurité et celle des deux enfants de la jeune femme de 26 ans.

Selon leurs dépositions devant le coroner, J.-Guy Girard les poursuivait de ses fréquents appels téléphoniques — un quarantaine furent enregistrés en moins d'un mois — dans lequel les menaces de coups et de mort se faisaient de plus précises.

Serge Girard avait lui aussi fait au moins deux appels semblables, dans les jours qui précéderent son intrusion dans le logement du couple et sa mort violente.

Jean-Guy Girard voulait ab-

solument que Jocelyne Fontaine revienne à lui. Ils avaient vécu en amants pendant cinq ans, jusqu'en juillet dernier, alors que la jeune femme décida, selon son expression, de se libérer définitivement.

La nuit du drame, Jocelyne Fontaine et Yves Poulin appréhendaient pour leur vie et celle des deux enfants que la jeune femme avait repris avec elle depuis qu'elle avait aménagé au 2085 de la Canardière. Dans son témoignage, elle a signalé que J.-Guy Girard lui avait dit qu'il avait eu l'idée de tuer un de ses enfants.

Les appels et messages écrits marqués de menaces de Girard s'accompagnaient de visites et de guets à l'immeuble où la jeune femme habite. Souvent, il était accompagné de son fils Serge, qu'il voulait voir battre Poulin.

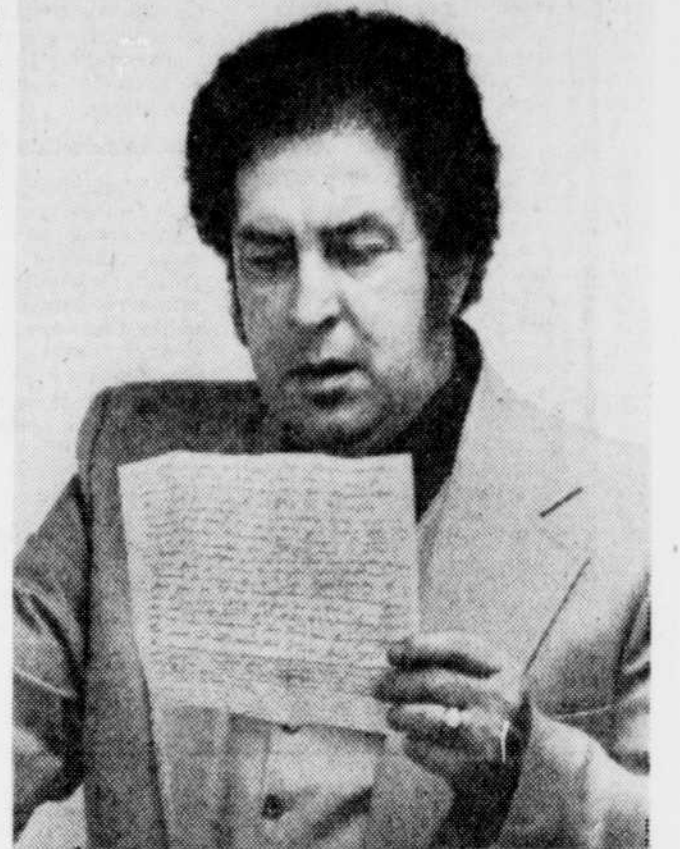
"Pourquoi vous les libérez pas"

Il fut impossible de saisir dans quel sens Monique Wiseman Girard a lancé ces mots, après avoir demandé la permission de faire une remarque, à l'issue de sa déposition. La femme a raconté que son fils par alliance, Serge Girard, avait quitté leur appartement vers 1h30 la nuit du 13 octobre. Dans la soirée, la famille avait joué

aux cartes, et Serge n'avait pas bu du tout. C'est elle-même qui l'identifia, le lendemain, à la morgue.

Monique Girard a, elle aussi, reconnu ses trois appels

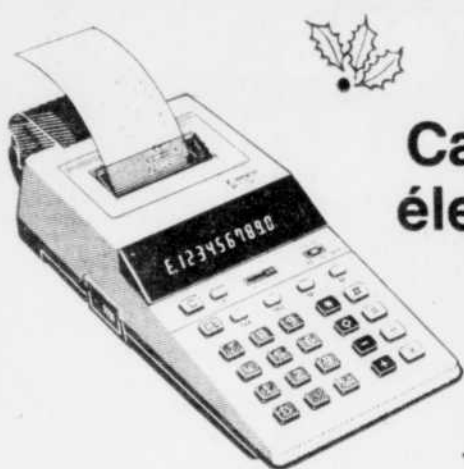
téléphoniques faits successivement le 8 octobre à Jocelyne Fontaine et Yves Poulin. Elle voulait absolument rencontrer Jocelyne Fontaine, pour lui parler de "quelque chose de très important".



Le Soleil, Gilles Lalonde

Jean-Guy Girard, défrichant une lettre d'amour, de supplications et de menaces qu'il avait livrée personnellement à Jocelyne Fontaine.

Suggestions de cadeaux



Calculatrice électronique
Canon P7-D



Calculatrice de poche
Canon card LC-41

29.95



340, boul. Charest est, Québec
Tél.: (418) 523-7307
Place Laurier, Ste-Foy
Mall St-Roch, Québec
Place Fleur de Lys, Québec

Boutique

à tout!

Noël... une fête d'amour
Dites-le avec un cœur!

CADEAUX pour vous
pour chez-vous
pour elle
pour lui
pour eux

58, rue St-Pierre
(près de la côte de la Montagne)
694-0955

de 10h à 17h
du mardi au samedi

SEIKO QUARTZ
Suggestion de cadeau pour elle et lui.
A Noël, offrez une montre Seiko Quartz.

Plus de 175 modèles de montres en magasin.

Maurice Lemieux, M.H.B.
Diamantaire diplômé de G.I.A.
Or 10, 14, 18 carats
7, rue St-Louis, Lévis - Tél.: 837-3601

ROBERT LAFORCE
opticien d'ordonnances

SPECIALITES:

- grand choix de montures
- des exclusivités
- verres de contact rigides, souples, permanents à port prolongé
- lunettes solaires de qualité
- laboratoire de taillage sur place pour service immédiat

Achetées par milliers directement à la source, sans intermédiaires, fabriquées dans nos propres ateliers.

NOS LUNETTES COUTENT MOINS CHER

12425, 1re Avenue, St-Georges
Cté Beauce
228-7350
OUVERT LE SAMEDI
QUEBEC - MONTREAL - PARIS

LOTOMATIQUE?

Oui, pour 207^{bonnes} raisons.

Les (5) raisons de la raison.

- **C'est facile.** D'un seul coup vous réglez vos achats de billets pour 6 mois ou pour toute l'année
- **C'est souple.** L'abonnement peut être individuel ou collectif et vous permet de participer aux tirages de votre choix.
- **C'est pratique.** Pas besoin de vérifier les numéros gagnants. Loto-Québec le fait pour vous.
- **C'est automatique.** Les lots gagnés vous sont expédiés automatiquement, à vous ou aux membres de votre groupe.
- **C'est économique.** Vous bénéficiez de rabais sur certains plans d'abonnement.

Les (202) raisons du coeur.

202 associations à but non lucratif (accréditées par Loto-Québec) peuvent bénéficier de votre abonnement. Vous n'aurez qu'à choisir l'association qui vous tient à coeur, elle recevra une prime proportionnelle au montant de votre abonnement.

C'est ça "l'abonne-chance" un coup de main à votre chance et un coup de pouce à l'association de votre choix.

Pour recevoir (gratuitement et sans obligation de votre part) un formulaire d'abonnement Lotomatique et une liste des associations accréditées, postez le coupon ci-dessous ou téléphonez-nous.

LOTOMATIQUE
Oui!

Investissez-vous de 100-1000 \$ sans obligation — mon formulaire d'abonnement Lotomatique ainsi que la liste des associations accréditées.

ECRIRE EN MAJUSCULES S.V.P.

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Code postal _____

Postez à: Loto-Québec, 2000, rue Bern, Montréal, Québec H2L 4N8. Ou téléphonez à: (514) 873-7759 à frais versés.

Lotomatique est un service d'abonnement aux loteries de Loto-Québec.

25

par Jean-Claude RIVARD

justice



Un ingénieur porte sa cause en appel

L'appel de l'ingénieur québécois Claude Trempe, récemment condamné à trois amendes de \$100 chacune pour avoir refusé de divulguer certaines informations à la cour supérieure, au nom du secret professionnel, sera entendu par la Cour d'appel.

Les juges François Lajoie, Laurent Bélanger et Claire L. Heureux-Dubé ont, en effet, rejeté un recours en rejet d'appel exercé par la Dow Chemical of Canada Limited et The Dow Chemical Company.

Cette affaire s'inscrit dans le cours d'une des causes les plus

longues et les plus complexes des dernières années impliquant des architectes, des constructeurs de bâtiments et des propriétaires de bâtiments qui, à un moment ou l'autre, ont eu des toitures défectueuses. Dans la cause d'espèce, l'Institut national canadien pour les aveugles en impute le tort à l'inefficacité d'un isolant, produit distribué par la Dow Chemical.

M. Trempe témoignait pour le compte de l'INCA en tant qu'expert et révélait avoir constaté cette inefficacité dans un grand nombre d'édifices où il fut appelé à investiguer. La Dow Chemical chercha à

obtenir de plus amples détails: c'est à ce moment qu'il se réfugia derrière le secret professionnel réclamé par ses clients et partiellement sauvegardé par la Charte des droits et libertés de la personne, pour refuser de divulguer le contenu de ses dossiers.

Son refus de répondre à trois questions lui valut une triple condamnation pour outrage au tribunal.

La Cour d'appel a interprété l'article 492 du Code de procédure comme faisant de M. Trempe une "partie" au litige, même s'il n'était qu'un simple témoin au moment du procès. À ce titre, il a le droit d'en appeler des condamnations prononcées contre lui.

Sur division, la Cour d'appel du Québec a rejeté un recours exercé par l'Ordre des comptables agréés du Québec à l'encontre d'un jugement rendu le 17 février 1978 par le juge Gerald Boisvert, de la cour supérieure, relativement au droit qu'a un comptable "CGA" de revendiquer le titre de comptable.

Ce juge avait infirmé une décision de la cour des sessions de la paix en acquittant un citoyen de Québec accusé d'avoir enfreint le code des professions en "laissant croire qu'il était autorisé à agir comme comptable public".

M. Gilles Goulet, membre de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés, ne

faisait pas partie de l'Ordre des comptables agréés du Québec. On lui reprochait d'avoir préparé les états financiers de deux entreprises de Sainte-Anne-de-Beaupré, en 1975.

Dissident, le juge Pierre Côté (ad hoc) retient que le fait de ne pas adhérer à l'Ordre interdisait à M. Goulet d'effectuer de la "comptabilité publique", même si ses qualifications l'autorisaient à faire de la "comptabilité commerciale et industrielle".

Mais les juges George Montgomery et Antoine Paré ne partageant pas ce point de vue.

L'Ordre des comptables agréés n'a pas démontré que les activités de l'intimé excédaient celles que

l'article 37 (b) du code des professions permet aux membres de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec de faire" dit le juge Montgomery.

Le juge Paré précise pour sa part, que les comptables généraux licenciés peuvent en effet, selon le même article, "rendre les services de tenue de livre et de comptabilité industrielle et commerciale".

Ce qui est exclusif aux membres de l'Ordre des comptables agréés, selon l'article 24, dit-il, c'est l'exercice exclusif de la comptabilité publique, "sous réserve des droits et privilèges expressément accordés par la loi à d'autres professionnels", en l'occurrence les CGA dont on parle à l'article 37.

210 poursuites intentées pour des accrocs à la loi des consommateurs

(PC) — L'an dernier, 210 poursuites ont été intentées en vertu de la Loi sur la protection du consommateur. Une bonne partie de ces poursuites ont traité notamment à l'absence de permis lors d'une vente itinérante et lors de la vente de voitures d'occasion.

C'est ce que révèle le rapport annuel pour l'année 1978-79 du ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières déposé cette semaine à l'Assemblée nationale par le ministre Guy Joron.

De plus, au cours de l'année dernière, l'Office a emis

626 ordres enjoignant à des commerçants de se conformer à une partie de la loi.

L'Office signale qu'il a dû diversifier son action pour bien assumer son rôle. C'est ainsi que se sont ajoutées aux procédures civiles habituelles, des mises en garde à la population et un effort de

persuasion auprès de certains commerçants.

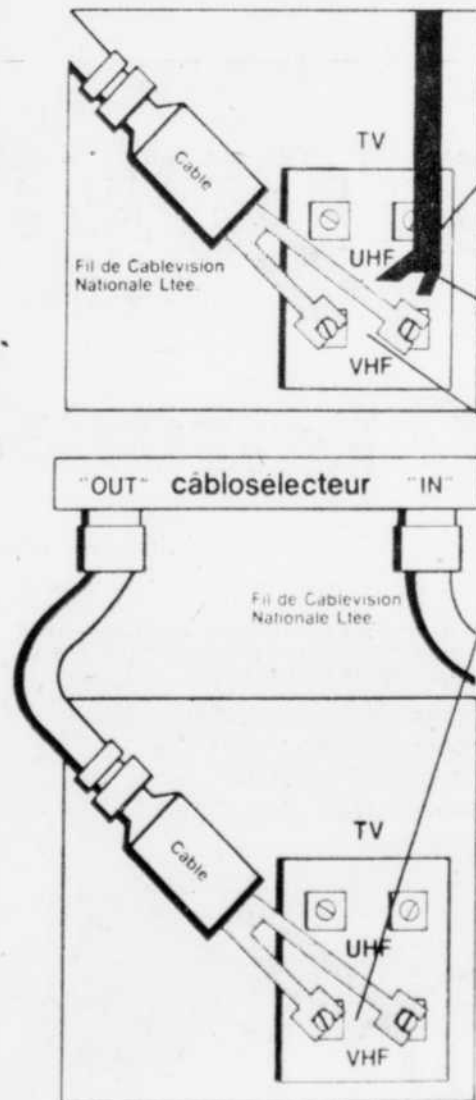
Autre exemple de la diversification des activités de l'Office, un code d'éthique a été élaboré avec la collaboration de la Corporation des marchands de meubles du Québec.

Au chapitre de l'émission des permis, l'Office a accordé l'an dernier, 8,228 permis dont 5,226 à des vendeurs itinérants, et 3,002 à des vendeurs d'automobiles d'occasion. Ceci représente une augmentation de 13 p.c. par rapport à l'année précédente.

on reprend LE FIL

CABLEVISION NATIONALE reprend le fil de son programme. Rajustez votre appareil en conséquence.

Suivez la manière imagée



- 1) A l'arrière de votre téléviseur, sur la plaquette où elles ont prise, dévissez toutes les fiches de raccord jointes aux points «V.H.F.».
- 2) Mettez à l'écart les fiches de votre antenne ou oreilles de lapin
- 3) Revissez les deux pattes de la fiche du câble, ou de votre câbloselecteur, aux deux points marqués «V.H.F.»

La reprise du service se fait progressivement. Écoutez en semaine, C.H.R.C. à 7h15, 8h15, 12h15, 16h45 et 17h15, pour savoir si le secteur où vous habitez est raccordé au réseau.

En cas de doute, effectuez un essai de branchement de votre téléviseur.

À la reprise de la facturation, le tarif d'abonnement mensuel, tel qu'autorisé par le C.R.T.C. sera de \$7.45. Ce montant comprend les frais associés à la retransmission des émissions de la nouvelle chaîne TVFQ 99 que vous pouvez capter tous les jours à la position 10.



Il est peu probable que vous puissiez trouver ailleurs au Canada les vêtements que vous achetez chez Perreault

Les grands stylistes européens

C'est à Paris, Londres, Francfort et Milan que les acheteurs de la maison Perreault trouvent votre vêtement pour chaque saison. Chez Perreault, vous avez droit à toute la créativité des concepteurs de la mode internationale.

La qualité ne s'imite pas

La maison Perreault importe directement tous les vêtements qu'elle vous offre. Seuls les vêtements de la plus fine qualité portent la griffe Perreault.

Pour la québécoise exigeante

Les acheteurs de la maison Perreault sont des québécoises. Les coupes et les finesses qu'ils vous proposent sont étudiées et choisies en fonction des particularités climatiques régionales aussi bien qu'en fonction de l'esthétique.

Des vêtements exclusifs pour femmes uniques

Plus de 80% des vêtements signés Perreault sont importés en exclusivité au Canada. Aucune pièce n'est disponible à plus de six exemplaires. Chaque cliente Perreault est unique. Nous veillons soigneusement à ce qu'elle le demeure.

Un choix naturel

Les vêtements signés Perreault sont tous fabriqués de naturel. Nous savons que la femme qui a le choix préfère la soie, le coton, la laine, la peau souple. C'est ce qu'elle trouve chez Perreault.

Depuis onze ans

Perreault habilite la québécoise depuis onze ans. Voyagez les plus récentes créations européennes, les dernières trouvailles internationales à la boutique Perreault, Place Ste-Foy.

PERREAU

Perreault - le féminin au singulier de France, d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne

COURS RELATIONS HUMAINES

Manquez de CONFIANCE en VOUS? Manquez de COURAGE, D'ENTHOUSIASME? Subissez votre travail, refusez les promotions? Êtes (supposément) ne pour un PETIT PAIN? Endurez votre VIE plutôt que de la VIVRE? Souffrez de TIMIDITE, de GENE? Craignez de faire rire de vous, de vous AFFIRMER? Notez un certain vide dans votre vie...? Êtes incompris, manquez d'amis, etc...? Notre cours Relations humaines est fait pour VOUS.

(418) 842-7994

Danacona	lundi	Centre récréatif (Arena)	Rue de l'Eglise	26 nov. 79
Beauport	mardi	Ecole Tournesol	6, rue Vachon (Cunville)	27 nov. 79
Loretteville	mercredi	Ecole St-Jean-Baptiste	40, boul. Johnny-Parent	Merci, complet prochaine date 27 fév.
Québec	jeudi	Centre Communautaire Limailou	801, de la 4e Rue	Merci, complet prochaine date 28 fév.



GERARD LAFORD

Frais virés 246-3155

St-Pamphile	lundi	Saint-Pamphile	Couvent St-Pamphile	10 déc. 79
Montmagny	mardi	Ecole St-Pie-X	388 boul. Taché est	4 déc. 79
Lévis	mercredi	Auditorium Galeries Chagnon	Porte Côte du Passage	28 nov. 79
La Pociatière	jeudi	Ecole St-Charles		6 déc. 79
Sainte-Foy	vendredi	Eglise St-Denis	1100, rue de l'Eglise	15 fév. 80 (date approx.)



AMORE LEDOURS

Frais virés 285-1724

Saint-Agapit	mardi	Centre Culturel	1130, Centenaire	27 nov. 79
--------------	-------	-----------------	------------------	------------



PAUL BOICHARD

NOUVEAU COURS L'APRES-MIDI

Ville-Vanier	lundi	Jésus-Quvier	475, boul. Père-Latour	13h00-10 dec
Québec	jeudi	Centre Mgr-Marceau	1885, Canardière	13h00-13 dec



CLAUDE MARÉCHAL

Prochaines dates: 27 et 28 février 1980

institut de formation positive national inc.



YVON PROVOST, directeur

31, Place Ste-Claire, Ville de Laval, Qué. H7L 3M3. Tél. (514)622-6800
L'INSTITUT DETIENT UN PERMIS DE CULTURE PERSONNELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NO 409512

Un nouveau dirigeant débordant de projets à l'Office franco-québécois pour la jeunesse

par Pierre CHATIGNOULT
(collaboration spéciale)

PARIS — Trappu, le front légèrement dégarni, des cheveux blonds bouclés, le costume croisé, la chemise rayée et la cravate unie, des yeux bleus toujours en mouvement, Dominique Bussereau est un fonceur et il ne cache pas ses ambitions.

A 27 ans, le nouveau secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse a derrière lui une carrière politique déjà bien assurée.

Giscardien, ami personnel de Henri, l'un des fils du président, c'est à Génération sociale et libérale (GSL) le mouvement des jeunes républicains indépendants, qu'il a fait ses premières armes. Entre deux cours en sciences politiques, il collait des affiches pendant la campagne électorale de 1974 et animait des comités de soutien au Quartier Latin.

Au lendemain des municipales, son groupe fusionne avec le Parti républicain. Il apporte un sang neuf et surtout des militants n'hésitant pas à descendre sur le terrain. Pendant deux ans, il ne va pas chômer. Adjoint direct de Jean-Pierre Soisson, le nouveau patron du parti, secrétaire du bureau politique, Dominique Bussereau occupe alors un poste d'observa-

tion envié, défendant sans relâche le "libéralisme avancé". "Je suis anticonservateur, c'est-à-dire profondément réformiste, tant pis si cela ne plaît pas à tout le monde", dit-il avec assurance. Ce langage lui coûtera d'ailleurs un siège de député contre Jean de Lipowski, l'un des princes du gaullisme dans la cinquième circonscription de Charente-Maritime.

Mais avec le visage un peu buté du paysan vendéen qui sait ce qu'il veut, Bussereau va poursuivre l'apprentissage de son métier d'homme public. Chargé de missions auprès du ministre de l'Intérieur, collaborateur de Michel Poniatowsky, l'ambassadeur itinérant du président de la République, éminence grise du maire d'Axerre, il suit son patron à la Jeunesse et aux Sports. Depuis avril 1978, il était en effet conseiller technique au cabinet de Jean-Pierre Soisson, plus spécialement chargé des questions politiques et internationales.

Et c'est bien pour cela qu'après avoir hésité entre l'Allemagne et le Québec, il a finalement choisi la belle province.

D'abord parce qu'il a gardé d'un bref séjour sur les rives du Saint-Laurent, un souvenir nostalgique. "C'est un pays d'ouverture et d'innovation. Nous avons, nous Français, des

milliers de choses à y apprendre", explique-t-il en bouclant ses valises au premier étage de son bureau de la rue de Varenne.

Sur sa table, des dossiers, et puis aussi une bonne dizaine d'ouvrages de référence qu'il avale avant son départ. Cela va de René Lévesque à Pierre Elliott Trudeau.

Dominique Bussereau veut surtout, dans son nouveau poste, renforcer la coopération de part et d'autre de l'Atlantique. Son premier objectif: ne pas diminuer, malgré l'augmentation des tarifs aériens, le volume des échanges et allonger la durée des stages. Sa deuxième priorité est de développer l'audience de l'office auprès des jeunes. Pour cela, il va créer un journal afin de resserrer les liens entre les anciens stagiaires et les futurs candidats. Et puis il veut faire de l'année prochaine une véritable année québécoise dans son propre fief électoral en organisant en Aunif-Saint-Onge un maximum de rencontres et de manifestations culturelles.

Troisième secrétaire de l'OFQJ depuis sa création, il sera "un bon ouvrier de l'amitié franco-québécoise". C'est en tout cas la marque qu'il voudrait laisser après trois années de mandat.

Chambre de Commerce de Ste-Foy
Séance de Formation
"Ce que vous devez faire avant la fin de l'année pour diminuer vos impôts".
Le mercredi 28 novembre 1979
de 13h45 à 17h00
au Quality Inn de Ste-Foy



Conférencier invité
M. François Bernier, C.A.
Service des impôts de la firme
Laliberté, Lancelot, Marin & Ass.
Coopers & Lybrand
Pour réservations: 651-7181

COMPAGNIE MAJOLA

MAINTENANT OUVERT

- Lampes
- Meubles non-peints
- Bibliothèques modulaires
- Accessoires de décoration

SPECIAL D'OUVERTURE
\$379.95

comprendant:
lit démontable 54" x 75" x 16"
table de maquillage 32" x 16" x 27"
cromodèle 3 tiroirs 32" x 16" x 27"
cromodèle 2 tiroirs + 2 portes 32" x 16" x 45"
table de chevet 32" x 16" x 19"



Place des Quatres-Bourgeois
999, rue de Bourgogne, Sainte-Foy, Tel. (418) 659-3301

...qui risque bien de se faire couper les vivres

par Norman DELISLE
(PC) — L'Office franco-québécois pour la jeunesse-OFQJ envisage de réduire ses services à cause des problèmes financiers qu'il rencontre.

C'est ce qu'ont expliqué, hier, les ministres Claude Charron, du Québec, et Jean-Pierre Soisson, de France, à l'issue d'une réunion de deux jours, à Québec, du conseil d'administration de l'Office.

Les deux ministres ont avoué que l'OFQJ avait du faire face cette année à des hausses considérables du coût des billets d'avion qu'il fournit à ses stagiaires, de même qu'à une forte dépréciation du dollar canadien par rapport au franc français.

En conséquence, on risque de voir diminuer en 1980 le nombre de stagiaires, qui était de 3.000 en 1978, soit 1.500 Québécois en France et 1.500 Français au Québec.

La durée moyenne des stages, soit trois semaines, pourrait être réduite également.

Bilan financier

La réunion du Conseil d'administration a donné l'occasion aux deux parties, la France et le Québec, de dresser un bilan financier de l'Office depuis sa création, en 1968.

Plusieurs avenues ont été envisagées, a expliqué M. Soisson, notamment celle d'augmenter les crédits que

les gouvernements français et québécois mettent à la disposition de l'organisme.

"L'Office constitue un instrument privilégié de collaboration entre la France et le Québec", a dit M. Soisson.

En 1979, la France fournissait 8,5 millions de francs au budget de l'Office tandis que le Québec y allait de \$1,87 million.

L'Office a pour mandat de multiplier les échanges de stagiaires entre les deux pays. Plus de 3.000 citoyens de 18 à 35 ans ont bénéficié d'un voyage en 1978, soit 1.500 Français qui sont venus au Québec et autant de Québécois qui sont allés en France.

ARRÊTEZ-VOUS DONC!



Du 26 nov. au 1er déc.
de joyeux rabais scintillent dans tous les rayons chez votre marchand IGA/Boniprix.

La Supervente des Fêtes...

c'est notre façon de vous souhaiter

JOYEUSES FÊTES

La circulaire IGA/Boniprix vous propose une foule de spéciaux, consultez-la!
Si vous n'avez pas reçu de circulaire, demandez-en une à votre marchand.



Le Père Noël ne saurait faire mieux...

AUCUN COMPTANT

12 MOIS POUR PAYER

SANS INTÉRÊT

avec ces conditions là
vous pouvez offrir un instrument de musique!



Orgues
HAMMOND
YAMAHA



D80C

Pianos
kimball
YAMAHA



U3H5



Place Laurier, Ste-Foy, 656-9392
Place Jadis, Charlesbourg, 623-5425
marc legrand musique